Rapport d'activité

2023

apreto

Association de soins , prévention des risques et prévention des addictions

SOMMAIRE

LE RAPPOR MORAL DU PRÉSIDENT 01

LE MOT DE LA DIRECTRICE 04

L'ASSOCIATION APRETO 09

LE CSAPA AMBULATOIRE 17

LES CONSULTATIONS AVANCÉES 52

LES ANTENNES SOCIOÉDUCATIVES 65

LE CSAPA AVEC HÉBERGEMENT 69

LA PRÉVENTION 73

LE CAARUD 85

L'APPART'74 95

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 103

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Jean-Marie RAFFENEL

Acteur au premier plan, l'APRETO apporte soin et aide particulièrement auprès de personnes fragiles dont pour certaines s'ajoutent les conduites addictives.

Début 2024, l'association APRETO fait l'acquisition de nouveaux locaux, au cœur de la cité, au plus près des populations, qui viennent s'immerger là où la vie sociale est la plus dense. Â la fois dans l'anonymat du monde, mais au cœur du monde, là où il y a aussi la possibilité de bénéficier des surplus et obtenir les aides disponibles à la survie.

Au nom des membres du Conseil d'Administration, j'adresse mes sincères remerciements aux organismes de tutelles qui ont validé la mobilisation des ressources financières de l'APRETO, à Annemasse Agglo, à la ville d'Annemasse, partenaires privilégiés dans ce choix. Ensemble, ils permettent que les activités du CAARUD puissent disposer d'un espace plus grand, plus approprié pour nos bénéficiaires et permettre que **se déploie une nouvelle prestation, le programme méthadone bas seuil**, dans de nouveaux locaux.

Nous rappelons l'importance de l'APRETO pour accompagner les personnes fragiles dans leur parcours sur les addictions et rappelons l'importance que nous mettons dans les échanges et la communication avec l'environnement urbain d'Annemasse.

Nous savons l'attractivité de notre zone frontière et savons aussi toutes les fragilités qui vont avec, notamment en cas qui concerne l'importance de l'accès au logement, premier besoin des personnes fragilisées pour leur permettre une stabilisation de leur vie en parallèle avec un parcours de soins. Nous savons aussi que la zone frontière, qui offre des salaires aux travailleurs sociaux et médicaux plus avantageux, rend nos recrutements plus difficiles et fragilise ainsi nos ressources humaines.

Nous nous attachons, tant au niveau du conseil d'administration que de l'équipe de direction, à être au maximum soutenants, à l'écoute des salariés qui donnent le meilleur d'eux-mêmes dans leur métier. Ce soutien, nous le voulons en termes de ressources humaines, de temps de collaborateurs, de formation, de promotion. C'est tous ensemble qu'il nous faut communiquer avec les autorités politiques des priorités et avec elles, chercher les moyens dont nous avons besoin.

Nous savons aussi toute l'importance de permettre aux usagers, usagères de drogues, de trouver en eux les éléments du changement, leur capacité à agir sur leur propre vie, dans le de leur dignité.

Nous vous remercions , tous et toutes, pour l'intérêt que vous témoignez à titre individuel ou en tant que représentant de vos institutions.

Merci aux usagers d'apporter votre collaboration dans l'amélioration de nos services et vous tous chers collaborateurs pour la qualité de votre travail, pour votre professionnalisme.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DE DROIT

- Monsieur le Président d'Annemasse Agglo ou son représentant
- Monsieur le Maire d'Annemasse ou son représentant
- Monsieur le Maire de Thonon-les-Bains ou son représentant
- Un représentant des Médecins Psychiatres de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Vallée de l'Arve - La Roche sur Foron
- Un représentant des Familles d'Accueil de l'APRETO
- Un représentant du CSE de l'APRETO

MEMBRES ÉLUS

- GROSSET Dominique
- CLAUDE Josette
- STAUFFERT Olivier
- FASOLI Henri
- GUERIN Murielle
- DORANGE Françoise
- BOCEK Aurélie
- HOARAU Fred
- MOGE Emmanuelle

MEMBRES ASSOCIÉS

- Le Centre Hospitalier Alpes Léman – Contamine-sur-Arve
- La Mission Locale du Genevois Haut-Savoyard - Annemasse - Saint-Julien-en-Genevois
- La Maison des Jeunes et de la Culture de Romagny – Annemasse

COMPOSITION DU BUREAU

RAFFENEL Jean-Marie
Président

REGILLO Jean-Paul
Vice-Président

PRODHON Marie
Trésorière

SURETTE Françoise
Secrétaire

LACROIX Pierre-Antoine
Membre

AUBERT Pierre-Yves
Membre

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Latifa ADJMI

Nous avons souhaité donner la plume aux salariés pour présenter leurs missions, les principales réalisations qui ont jalonné l'année 2023 au sein des différents établissements, dispositifs et services portés par l'association APRETO; mais aussi, les actions qui les ont marquées, celles qu'ils ont envie de vous partager et les en remercions.

Force est de constater que l'équipe est résolument tournée vers de nouveaux défis, qu'elle est soucieuse de proposer un accompagnement avec bienveillance. Un accompagnement global où la pluridisciplinarité est au cœur de leur pratique et vous découvrirez, au fil de votre lecture, des textes spécifiquement dédiés à cette thématique ; fil conducteur par ailleurs, des deux évaluations réalisées en 2023 pour le CSAPA et le CAARUD.

Quel que soit leur métier, leur fonction, les professionnels de l'APRETO mettent l'accompagnement au cœur du Projet, une démarche centrée sur le développement du pouvoir d'agir que ce soit à titre individuel ou collectif.
Ils sont au cœur des changements, voient l'aggravation de la précarité, l'évolution des profils des personnes accueillies, et ils arrivent à concilier avec les impératifs de qualité de l'accueil, de qualité des prestations, ils créent cette nécessaire alliance thérapeutique, se centrent sur des thérapies plus spécifiques (psychotrauma)… En tant que directrice c'est précieux de voir comment ils habitent ou « réinventent » leur poste pour répondre au plus près des réalités du terrain, pour sécuriser le parcours de santé des personnes accompagnées, pour créer les conditions qui améliorent la qualité de vie ou bien encore d'observer cette transdisciplinarité, une compétence qui leur permet, entre autres, d'élargir leur champ de compréhension.

Et c'est d'autant plus important que nous faisons face à de nombreux enjeux sociétaux, que nous devons être en mesure d'appliquer l'inconditionnalité de l'accueil, le principe de continuité. Nous savons que prendre soin est l'affaire de tous à l'APRETO, cette attention particulière, ce souci porté à autrui, cette éthique du care, mettent au cœur de nos relations l'interdépendance … la dépendance.

Nos missions sont riches et intenses, émotionnellement chargées. Nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés qui sont le lot de toute institution accueillant un public vulnérable, en difficulté, confronté à des problématiques addictives, subissant des violences, incarcéré, sans domicile, sans hébergement, en situation prostitutionnelle, victime de la traite des êtres humains.

Ensemble, nous avons porté de nombreux projets, fait bouger des lignes, revisité certaines de nos pratiques d'accompagnement, managériales.

L'essentiel est écrit par les professionnels dans ce rapport et je ne soulignerais ici que quelques faits marquants en 2023 comme :

- l'augmentation de notre capacité d'accueil en Appartements Thérapeutiques Relais,
- le travail précieux en cours pour relancer le Réseau Famille d'Accueil Thérapeutique
- ou bien encore les deux postes socioéducatifs sur les CSAPA de Cluses et de Thonon qui seront redéployées courant 2024 en consultations avancées, ce d'un commun accord avec l'AAF et validé par l'ARS.

Les expérimentations réussies au sein du CHRS La Passerelle à Thonon-les-Bains, ou bien au sein des PMI d'Annemasse et de Saint-Julien-en-Genevois, confortent cette nouvelle orientation d'aller vers un public qui ne franchirait pas forcément la porte d'un CSAPA, d'un CAARUD. Ces consultations seront déployées, pour partie, au sein des CHRS de Bonneville et d'Annemasse en partenariat avec l'association ARIES.

Concernant notre présence au sein de la SCMR Quai 9, nous avons repris, avec le directeur de l'Association Première Ligne, le cahier des charges afin de proposer, dès 2024, de nouvelles modalités qui seront plus adaptées à la réalité du terrain et permettront d'assurer la continuité de nos missions.

Nos efforts se sont aussi tournés vers de nouveaux projets de développement en prévention auprès de tout public, que ce soient :

- des actions d'aller-vers menées dans les quartiers prioritaires d'Annemasse Agglo,
- le déploiement d'un programme probant, Unplugged,
- la création d'un Escape Game sur la thématique des addictions,
- le riche bilan des deux CJC,
- ou bien encore la création d'un collectif jardin grâce à la mise disposition par le CCAS de la ville d'Annemasse d'une parcelle de jardin partagé à proximité de nos locaux; s'y réunissent depuis, bénéficiaires et salariés.

Tout au long de l'année 2023, nous avons participé à des instances, contribué à améliorer l'offre, répondu à de nombreuses sollicitations.
Cependant, malgré l'investissement des médecins, des travailleurs sociaux, des infirmiers, infirmières, du psychologue, de la pharmacienne, des cadres de proximité, des secrétaires, professionnelles de l'accueil, nous ne pouvons répondre à toutes les sollicitations.

Nous ne pouvons pallier à la pénurie de médecins généralistes, spécialistes qui engorgent la file active médicale, compliquent la prise en charge et ne facilitent pas les relais vers les médecins de ville.
D'où l'importance du réseau, de maintenir et de renforcer les relations partenariales pour améliorer le parcours de santé des personnes accompagnées ; pour permettre de trouver un logement, un hébergement provisoire, durable ; pour inclure de nouvelles personnes, réduire les délais d'attente, pour ne citer que ces exemples.
En ce sens, la médecine de 1er recours, les officines, les différents acteurs œuvrant dans le champ sanitaire, social, associatif… jouent un rôle primordial et nous les en remercions.

Je salue la mobilisation, tout au long de l'année 2023, des administrateurs, des salariés de l'association, des élus et salariés d'Annemasse Agglo, de la ville d'Annemasse, de l'ARS autour d'un autre projet qui a merveilleusement clôturé l'année 2023 : le déploiement du Programme Méthadone dit à Bas Seuil d'Exigence.

De riches et animés débats ont eu lieu autour de cette nouvelle prestation, qui promeut un cadre thérapeutique plus souple et un accès facilité aux TSO.

Après de nombreux échanges sur le type de dispositif souhaité et possible (fixe ou mobile), nous avons fini par trouver LE lieu idéalement situé. Un lieu où s'installera également l'équipe du CAARUD d'ici à 2025. Fortement mobilisée, elle travaille aujourd'hui à penser les « nouvelles » modalités de fonctionnement, d'organisation.

Cette démarche projet s'est inscrite dans une très belle dynamique partenariale comme l'association APRETO sait faire depuis 40 ans. Le fort soutien de nos partenaires institutionnels, financiers, associatifs, leur confiance nous permettent de réaliser nos missions et nous les en remercions sincèrement.

Nous sommes et resterons mobilisés pour réaliser nos missions, nous pouvons compter sur le dynamisme et l'engagement des salariés, des membres du CA.
Tous s'emploient, au quotidien, à faire vivre les fortes valeurs humanistes de l'association, celles qui promeuvent les valeurs d'inconditionnalité, de bienveillance, de respect ou bien encore, de solidarité.

Je terminerai en vous partageant ces quelques mots, dessins, textes, écrits par des personnes accompagnées à l'APRETO… dans le « livre d'or » posé sur la banque d'accueil.

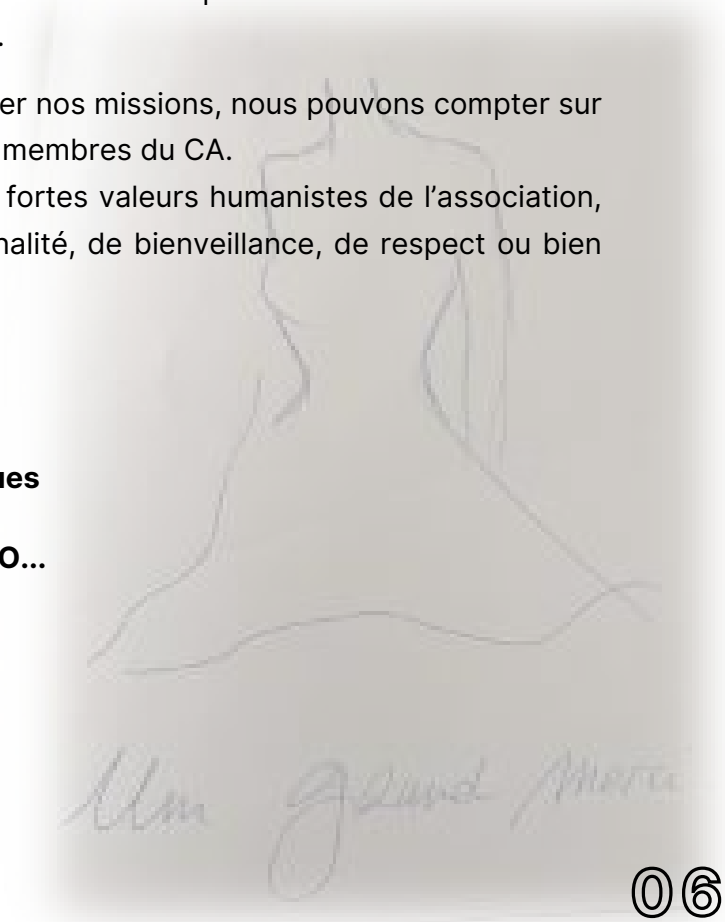

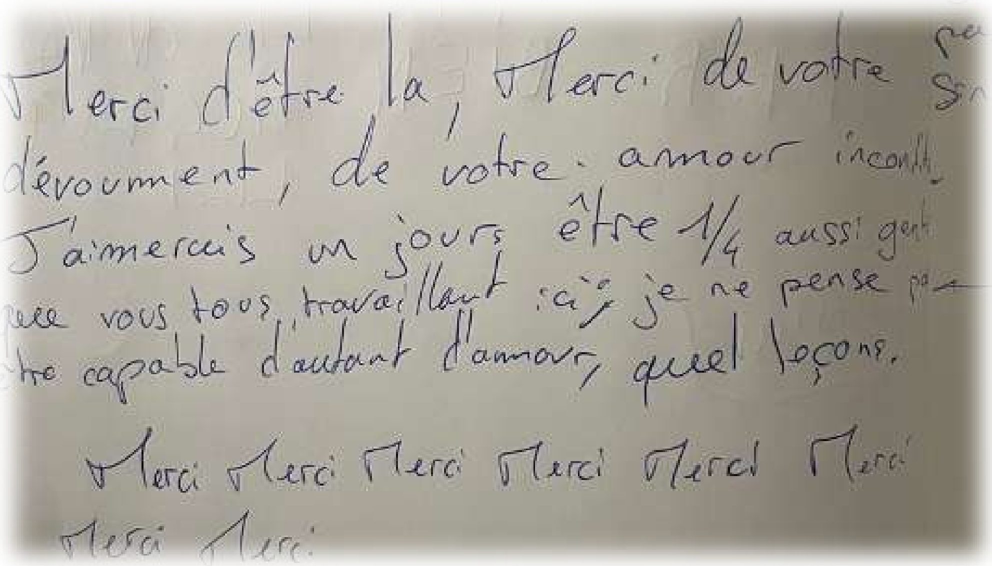

Merci d'être là, Merci de votre pa
dévouement, de votre amour incondit
J'aimerais un jours être 1/4 aussi gent
que vous tous travaillant ici, je ne pense pa
être capable d'autant d'amour, quel leçons.

Merci Merci Merci Merci Merci Merci
Merci Merci

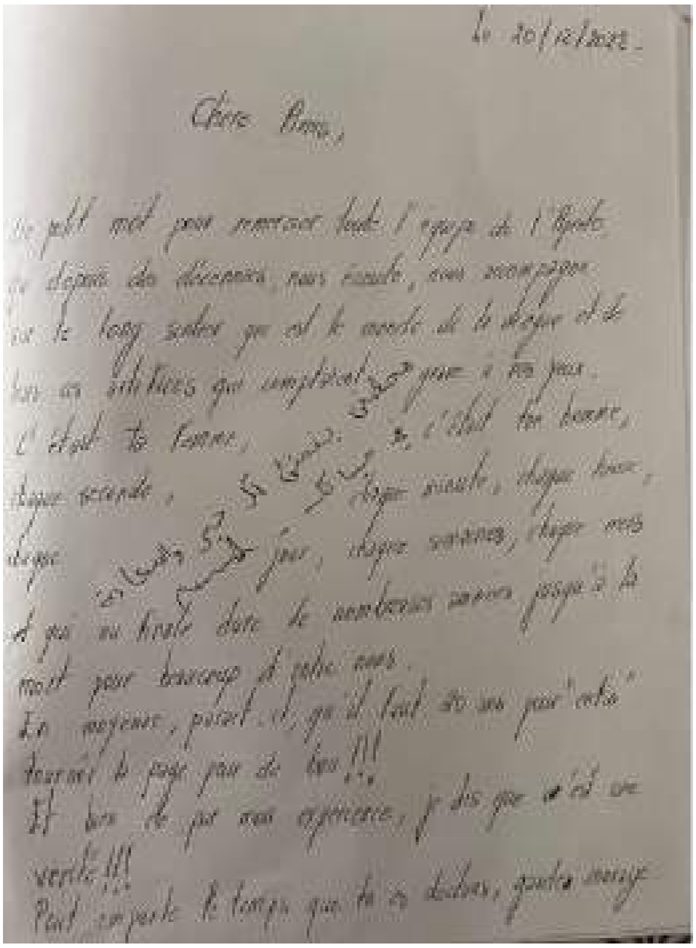

Le 20/12/2022.

Chère [illegible],

Un petit mot pour remercier toute l'équipe de l'hôpital qui depuis des décennies, nous écoute, nous accompagne sur le long sentier qui est le monde de la drogue et de tous ces interdits qui [illegible] pour à nos yeux, c'était la femme, [illegible] c'était ton bonheur, chaque seconde, [illegible] chaque minute, chaque heure, chaque [illegible] jour, chaque semaine, chaque mois et qui au final dure de nombreuses années jusqu'à la mort pour beaucoup de potes.
En moyenne, paraît-il, qu'il faut 10 ans pour "enfin" tourner la page pour de bon!!!
Et bien de par mon expérience, je dis que c'est une vérité!!!
Peu importe le temps que tu as [illegible], garde courage

APRETO SOIGNE DES BOBOS

Un GRAND MERCI pour toutes
ces années d'accompagnement, pour
votre soutien inconditionnel, votre
accueil chaleureux. encore Merci
pour votre engagement qui
nous avait permis d'évoluer
nous vous en remercions du
plus profond de notre Cœur.

je dedi ser mot
care isi lapreto
ils ouvre le coeure
au gen. ils soutien ils
done seke on a besien
ils on la poure nous
on les remerscie et
bonne chence a
tout le monder

24/07/2023

Merci pour toute
l'aide mais surtout
l'écoute que vous
m'avez apporter.
J'ai un très grand
respect pour l'APREZ
même si des fois je n'étais
pas d'accord.
Merci encore et FORCE

L'ORGANIGRAMME ASSOCIATIF

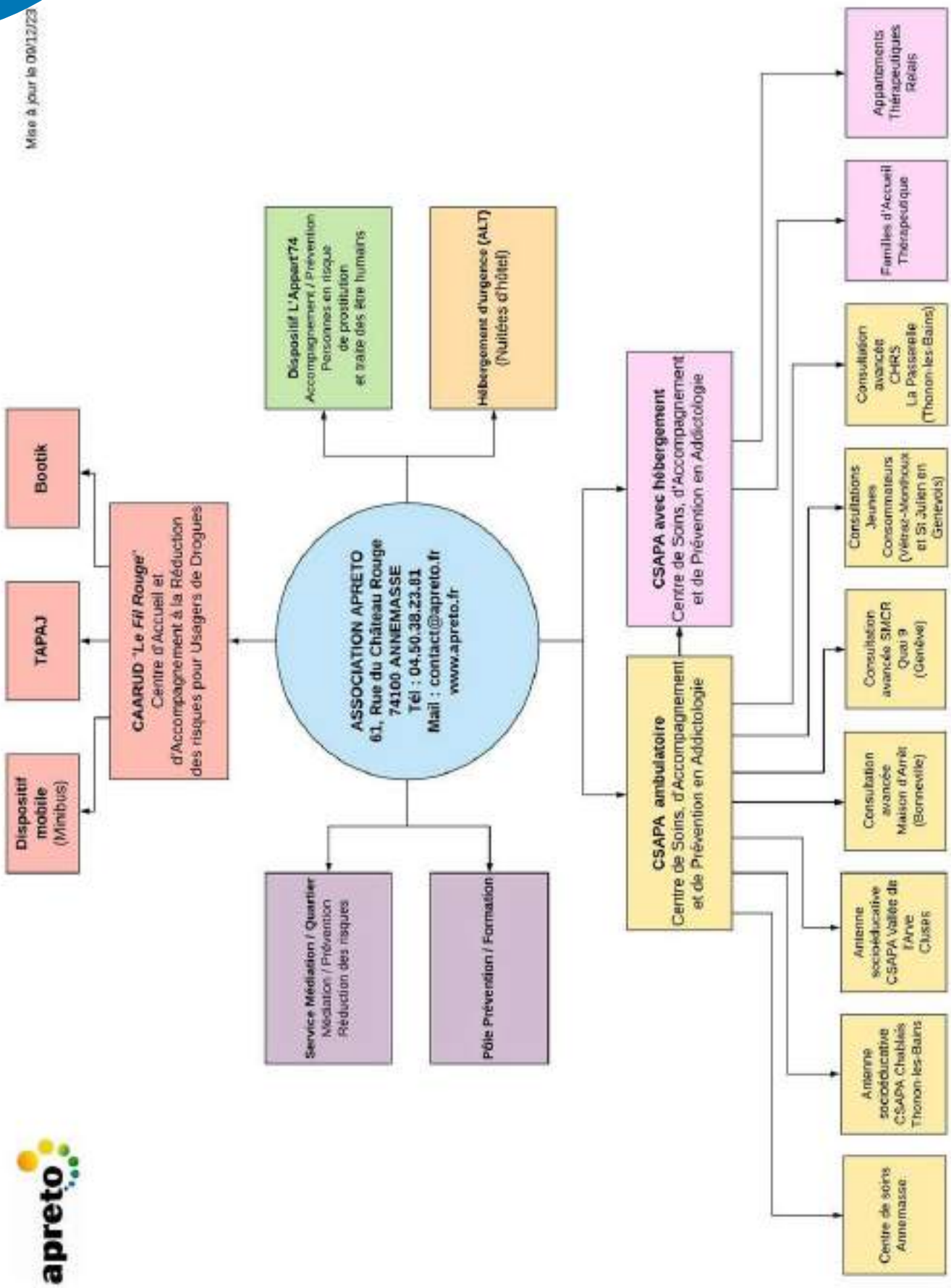

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICOSOCIAUX ET LE DISPOSITIF APPART'74

CSAPA - Centre de Soins d'Accompagnement et de prévention en addictologie

Ambulatoire et avec hébergement, le centre de soins de l'association APRETO propose un accompagnement médico-psycho-socioéducatif à toutes personnes confrontées à une problématique addictive ainsi qu'a ses proches et son entourage

CAARUD "le Fil Rouge" - Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

Composé d'une unité fixe (Bootik) et d'un dispositif mobile, le Fil Rouge accompagne les consommateurs de drogues en permettant de réduire les risques et dommages liés à la consommation de drogues

Appart'74 - Dispositif d'accompagnement des personnes en situation de prostitution et/ou victimes de la traite des êtres humains

Lieu d'accueil anonyme et gratuit, l'Appart'74 écoute, accompagne, facilite l'accès au droit commun et conseille les personnes en situation de prostitution et/ou victimes de la traite des êtres humains.

ORGANIGRAMME INTERNE

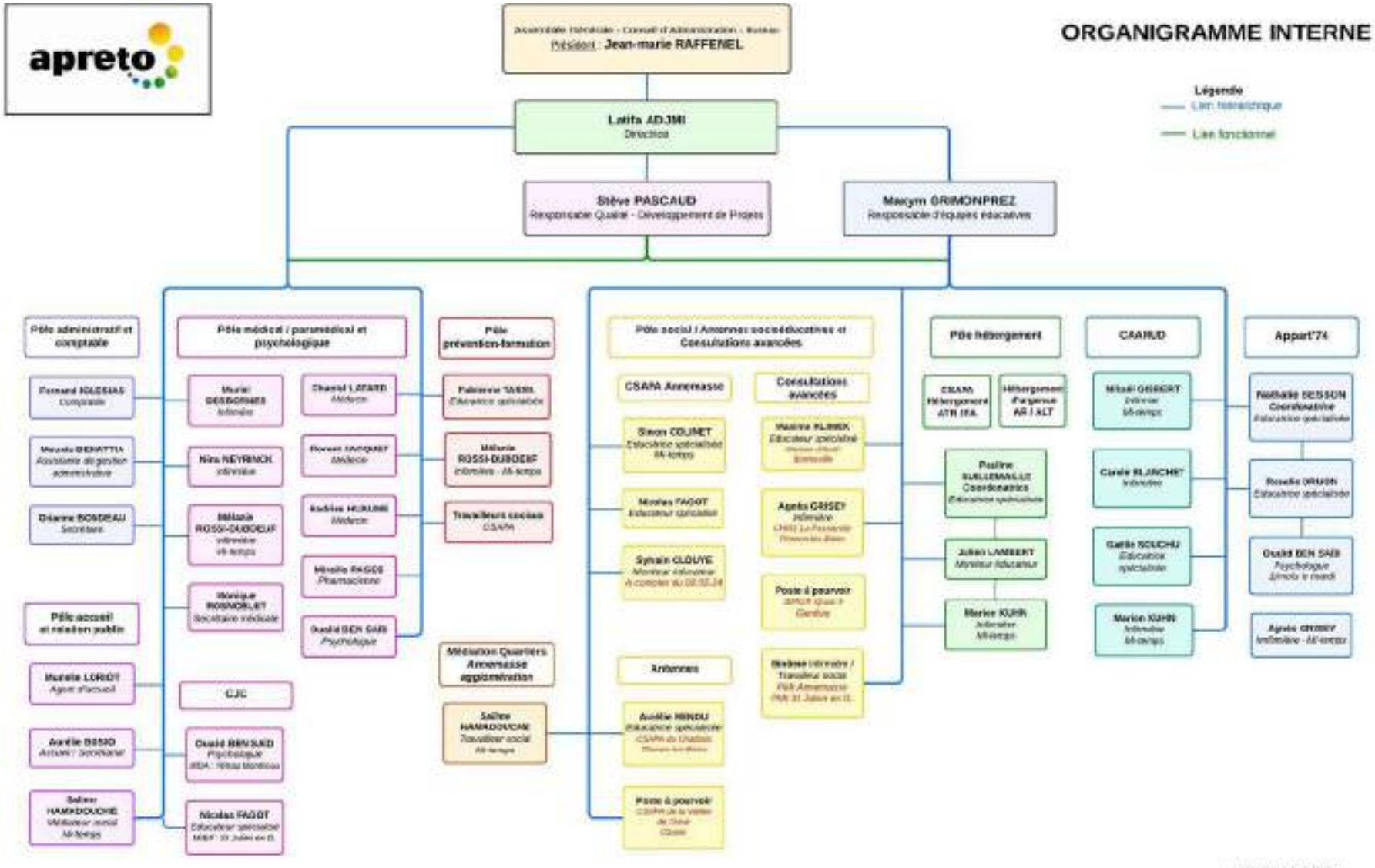

QUELQUES MOTS SUR LE PROJET INSTITUTIONNEL 2023

Latifa ADJMI, directrice

PROGRAMME MÉTHADONE À BAS SEUIL D'EXIGENCE (MBS)

Fin 2019, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes décide d'allouer à l'association APRETO une subvention annuelle de 45 000€ pour déployer un programme Méthadone Bas Seuil. L'objectif initial était de répondre à la problématique spécifique des usagers français qui fréquentent, à Genève, la Salle de Consommation à Moindres Risques "Quai 9". Pour diverses raisons : lieu, financement, craintes, disponibilité, changement de direction, crise sanitaire, etc. le programme tel que proposé initialement n'a pu être et ne pouvait être déployé tel que proposé dans sa première version.

Il m'a alors semblé indispensable de repenser, redimensionner le projet initial en réalisant une étude cohérente et objective, au préalable de tout déploiement. Après validation des membres du Conseil d'Administration de l'APRETO et de l'ARS, il nous a été accordé un temps supplémentaire nécessaire pour investiguer les différents champs de mise en oeuvre d'un tel programme.

Début 2023, j'installe un Comité de Pilotage dans lequel nous comptons des membres salariés très actifs, dont Stève Pascaud, responsable qualité, Mikaël Gisbert, infirmier, chargé de mission sur ce projet et Mireille Pagès, pharmacienne. Nous lançons trois groupes de travail, Communication, Recherche de locaux, Fonctionnement dans lesquels participent de manière très active, des salariés, des élu(e)s de l'association APRETO, des élu(e)s d'Annemasse Agglo, de la ville d'Annemasse et toute personne intéressée par cette nouvelle prestation.

À l'issue des travaux des livrables sont réalisés entre autres :

- Une revue de littérature sur la thématique.
- Une étude de faisabilité.
- Une cartographie des risques.
- Une analyse environnementale détaillée (PESTEL).
- Une analyse des forces et faiblesses (SWOTT).

Il ressort de ces groupes de travail que l'idéal serait de disposer d'un lieu différent du siège pouvant accueillir un tel programme complémentaire à nos prestations actuelles et d'y adosser le CAARUD dont le coeur des missions est la Réduction des Risques et des Dommages Sociaux et Sanitaires.

Nos démarches aboutissent et Mikaël trouve LE lieu ; un lieu qui fait l'unanimité compte tenu de sa situation géographique, en plein coeur de ville à Annemasse.
L'association APRETO signe un compromis de vente le 20 novembre 2023 et l'acte d'achat définitif a eu lieu le 20 février 2024.

Courant 1er trimestre 2025, le CAARUD s'installera dans ces nouveaux locaux et le Programme sera déployée dans les mois qui suivront.

L'année 2024 sera consacrée à l'aménagement des locaux, à la réflexion de la nouvelle organisation du CAARUD, au recrutement nécessaire...à la poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité...

LA POLITIQUE QUALITÉ

La politique qualité de l'association APRETO définit les principes et engagements qui guident l'organisation de ses missions afin de garantir la satisfaction des personnes accueillies, l'amélioration continue des pratiques et la sécurité des soins.

L'ensemble des professionnels de l'association APRETO est impliqué dans son élaboration et sa mise en œuvre. Il s'engage ainsi dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations offertes.

Stève PASCAUD
Responsable qualité et développement de projets

Les engagements

- Mettre en place un système de management de la qualité conforme aux exigences réglementaires.
- Former et sensibiliser l'ensemble du personnel aux enjeux de la qualité.
- Réaliser des évaluations régulières de la qualité des prestations délivrées.
- Mettre en œuvre des actions d'amélioration continue.
- Communiquer sur la politique qualité et ses résultats aux personnes accompagnées, aux professionnels et aux parties prenantes.

Les actions concrètes

- Accompagnement à la rédaction des procédures et protocoles.
- Mise en place d'outils d'évaluation.
- Organiser des formations
- Réaliser des audits
- Traiter les réclamations des personnes accompagnées
- Participer à des recherches

Mais aussi ...

- S'engager en faveur de l'éthique et de la bientraitance
- Collaborer avec les autres acteurs de la prise en charge des addictions
- Former les partenaires locaux sur la thématique des addictions

Les actions fortes au CSAPA

JUIN À NOV. 2023

AUTO-ÉVALUATION

L'équipe du CSAPA, s'est régulièrement réunie afin de réaliser son auto-évalaution sur la base du nouveau référentiel HAS

NOVEMBRE 2023

ÉVALUATION

Le cabinet Socrates d'Annecy a réalisé l'évaluation du CSAPA les 06 et 07 novembre 2023.
Le rapport salue dans son ensemble un travail de qualité auprès des usagers.
La note globale est de 3,67/4

SEPT 23 À JUIN 24

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Accompagnée par le responsable d'équipe éducative et le responsable qualité, l'équipe du CSAPA travaille sur la mise à jour du projet d'établissement

SEPTEMBRE 2024

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Finalisation du projet d'établissement avec ses grands axes de développement pour les 5 années à venir

Les actions fortes au CAARUD

FÉV À MAI 2023

AUTO-ÉVALUATION

L'équipe du Fil Rouge, s'est régulièrement réunie afin de réaliser son auto-évaluation sur la base du nouveau référentiel HAS

JUIN 2023

ÉVALUATION

Le cabinet ID&ES, d'Ardilly, a réalisé l'évaluation du CAARUD les 11 et 12 juin 2023.
Le rapport salue dans son ensemble un travail de qualité auprès des usagers
La note globale est de 3,71/4

MARS À OCT 2023

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Accompagnée par le Responsable d'équipe éducative et le Responsable qualité, l'équipe du Fil Rouge a travaillé sur la mise en écriture de son projet d'établissement

JANVIER 2024

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Finalisation du projet d'établissement avec ses grands axes développement pour les cinq années à venir

LE CSAPA
EN QUELQUES CHIFFRES

« Centre de soins d'Annemasse, Consultations Jeunes Consommateurs au sein de la MDA de Vetraz-Monthoux et de la MIEF de Saint-Julien-en-Genvois,
CSAPA avec hébergement, Consultations avancées au sein du CHRS de Thonon-les-Bains, de la Maison d'Arrêt de Bonneville et de la SMCR Quai 9 à Genève,
Antennes socioéducatives au sein des CSAPA de l'AAF de Thonon et de Cluses »

Évolution de la file active

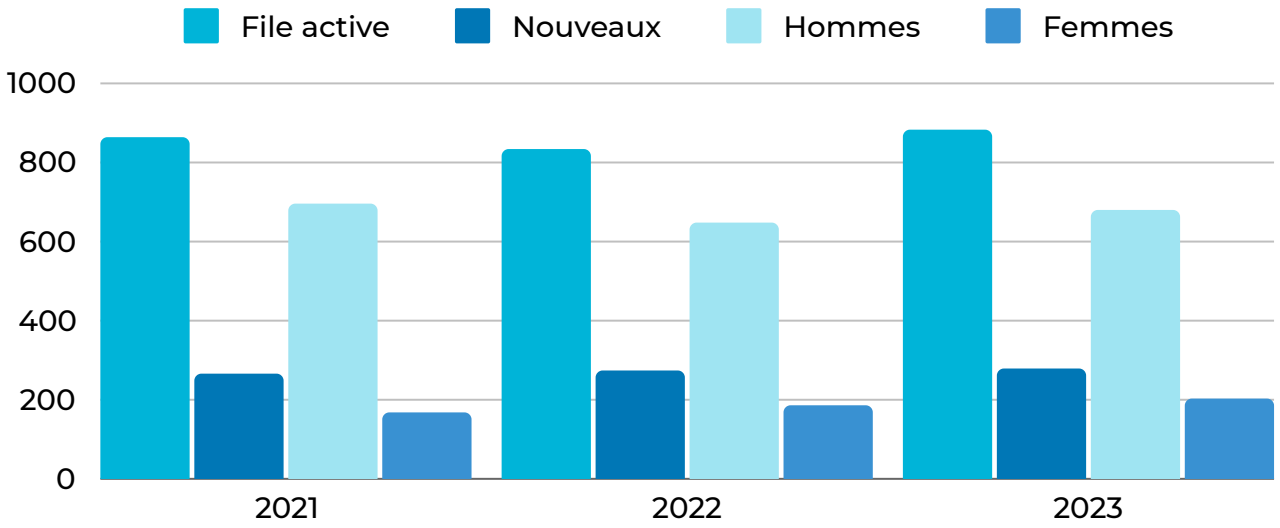

La file active des usagers de substances psychoactives pris en charge par le CSAPA de l'APRETO, en 2023, se compose de 883* personnes réparties comme suit :

- 700 personnes au centre de soins d'Annemasse (Genevois).
- 54 personnes à l'antenne socioéducative de Thonon-les-Bains (Chablais).
- 60 personnes à l'antenne socioéducative de Cluses (Vallée de l'Arve).
- 126 personnes au sein de la Maison d'Arrêt de Bonneville (Vallée de l'Arve).

La file active du Centre de soins d'Annemasse inclut :

- Le centre de soins a proprement parlé : 510* personnes.
- La Consultation Jeunes Consommateurs de substances psychoactives : 160 pers.
- Les Appartements Thérapeutiques Relais : 12 personnes.
- La consultation avancée au CHRS La Passerelle (Thonon-les-Bains) : 18 personnes.
- La consultation avancée à Quai 9 (Genève) : 25 personnes.

**** Certains usagers peuvent être comptabilisés dans la file active de services différents au regard de leur parcours ou de leur trajectoire de soins (ex :maison d'arrêt puis centre de soins)***

Consultations auprès des usagers

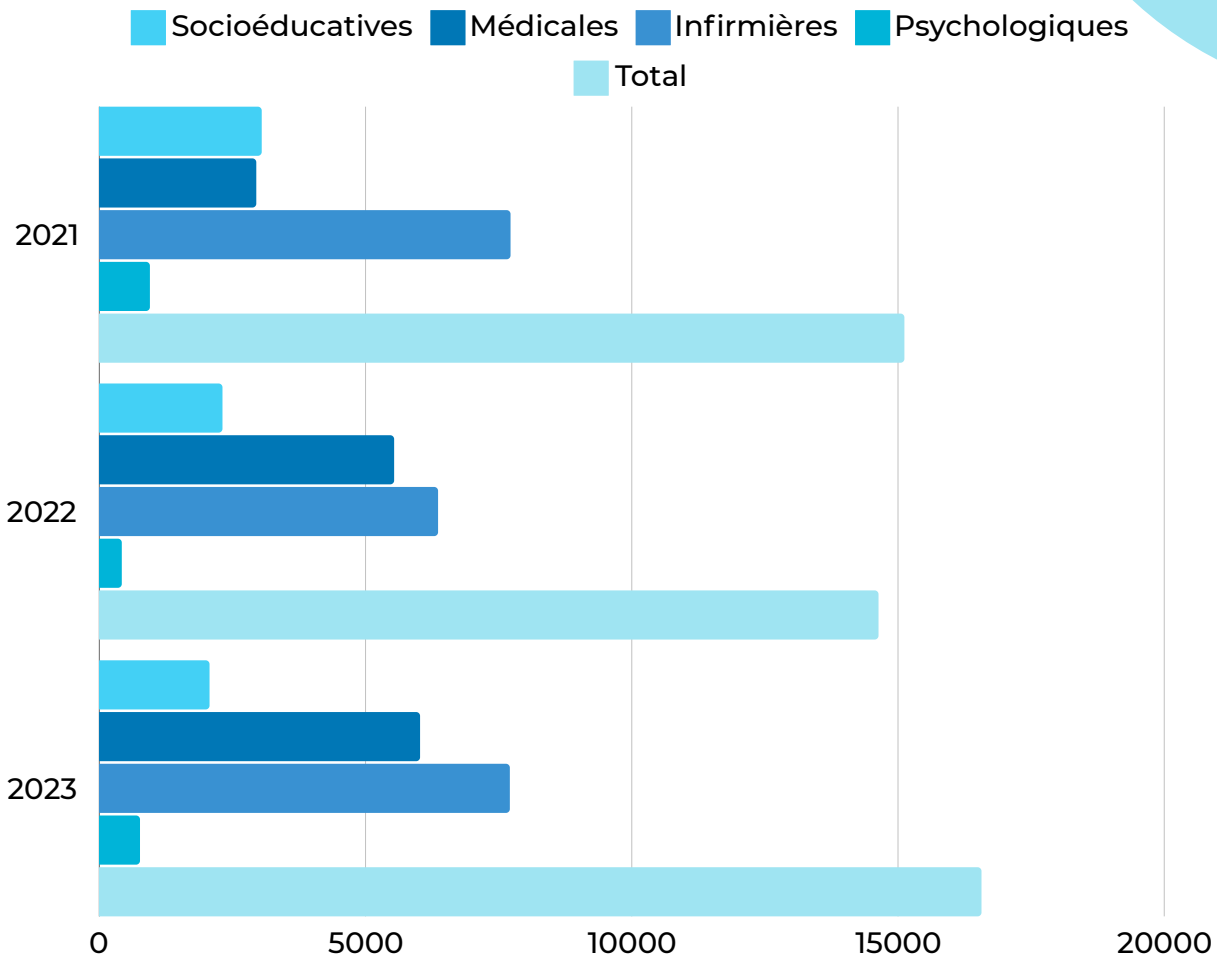

279

nouveaux consultants,
soit 32% de la file active

33.8 ans

d'âge moyen

69

mineurs, soit 8% de la file active

23%

de femmes dans la file active

FILE ACTIVE

680 hommes - 203 femmes

Pyramide des âges

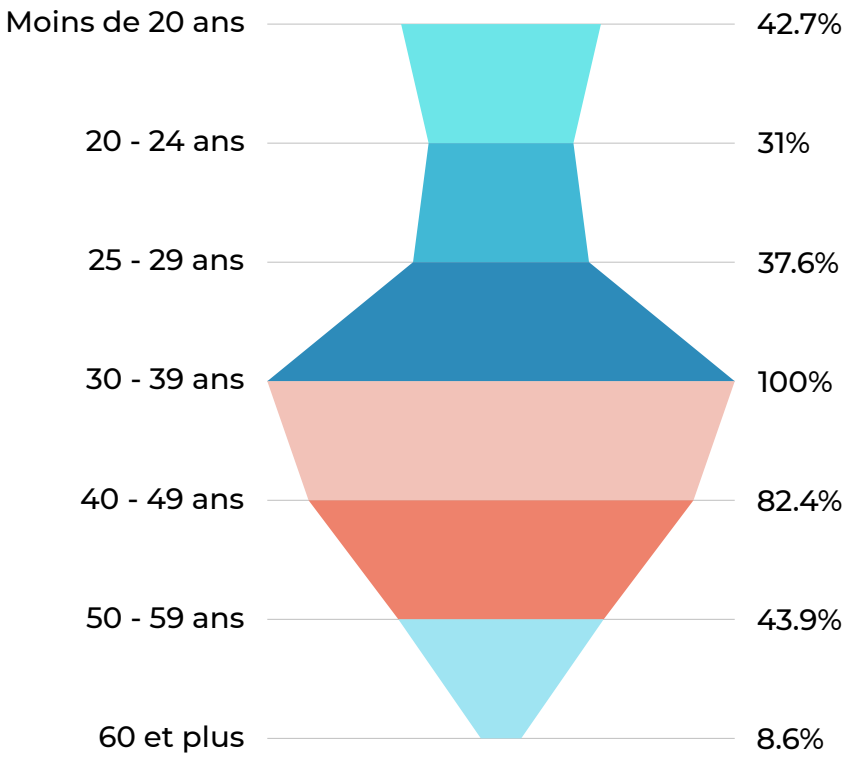

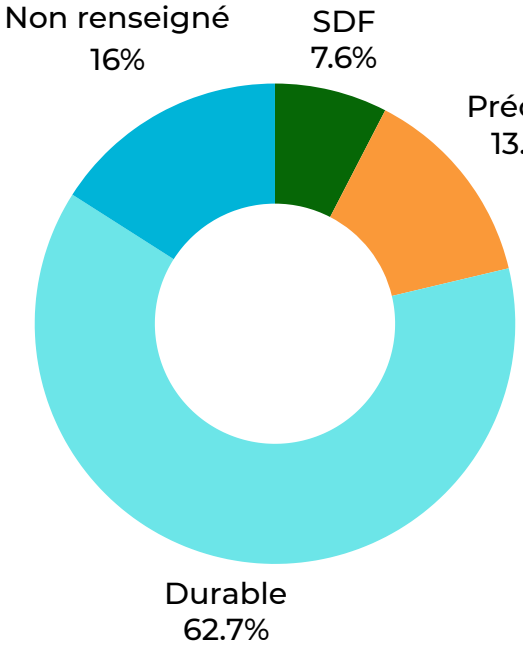

Logement

Origine des ressources

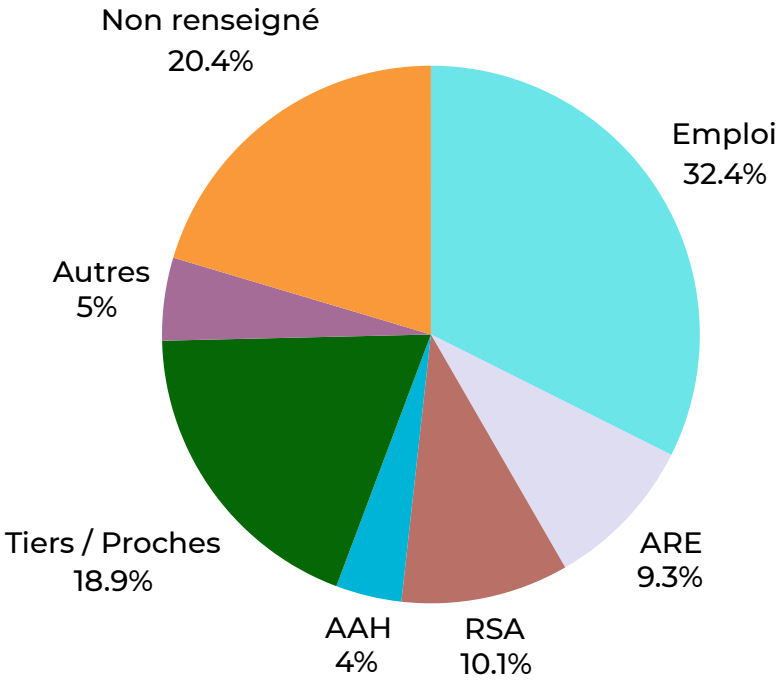

Produits consommés ou addictions les plus dommageables en %

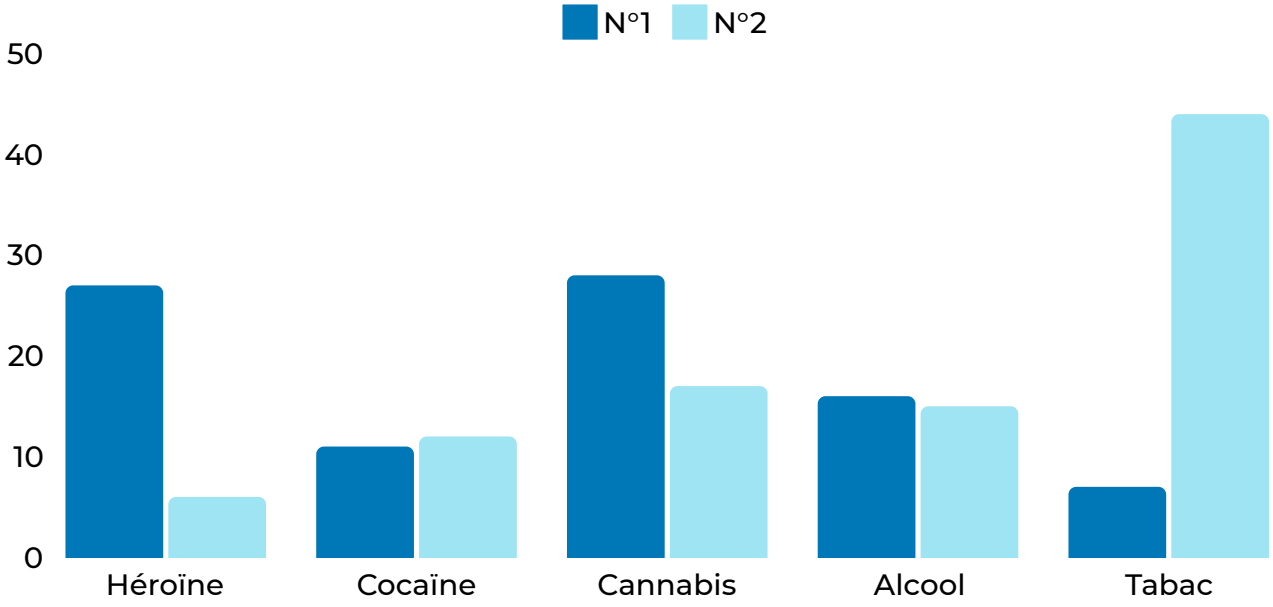

Produits à l'origine de la prise en charge en %

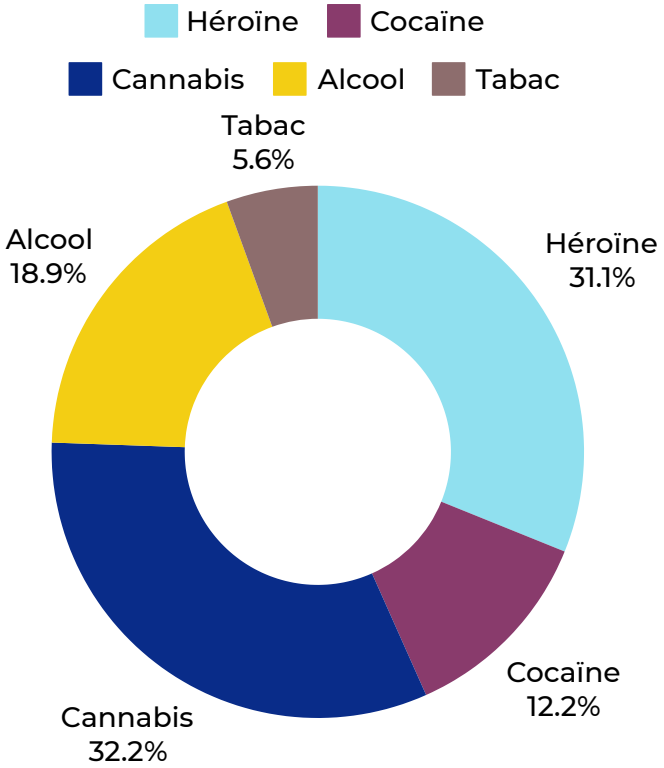

Les chiffres clés

16 568
consultations

Chiffre en augmentation de 13% par rapport à 2022

883
personnes accueillies

Chiffre en stabilité par rapport à 2022

471
personnes en dépendance

Soit 53% de la file active

1 318
pipes à crack

Matériel délivré en dépannage en l'absence du CAARUD

260
personnes dépistées

Soit au sein du CeGIDD, soit lors de journées spécifiques avec des TRODs notamment

1
personne décédée

Nombre de décès par overdose ou maladie liées aux l'addiction qui reste heureusement toujours faible

LA PLURIDISCIPLINARITÉ AU CSAPA

Le socle de l'approche dimensionnelle

Dr Florent JACQUET, médecin addictologue

L'analyse fonctionnelle dimensionnelle en addictologie s'intéresse aux dimensions de fonctionnement de l'individu et à ses objectifs de vie.
Dans cette approche, le projet de soins a pour objectif de rétablir les différents domaines de fonctionnement du patient accompagné au CSAPA en adéquation avec ses motivations en lui permettant de développer de nouvelles stratégies d'adaptation (1).

Les objectifs thérapeutiques sont partagés avec le patient, personnalisés et réalistes, basés sur l'autodétermination, avec comme finalité une amélioration globale de sa qualité de vie (2).

Typiquement, les différentes sphères (les relations sociales, la profession, les loisirs, la vie sentimentale, l'alimentation…) de la vie d'un patient présentant un trouble de l'usage s'effacent progressivement au profit du produit ou du comportement addictif.
L'approche dimensionnelle vise à rétablir ces différentes sphères pour aider le patient à se défaire d'une vie centrée sur le produit ou le comportement addictif et à s'ouvrir au monde.

La figure ci-dessous illustre l'évolution naturelle d'un trouble de l'usage (le rond noir représentant le produit ou le comportement addictif) puis le rétablissement de l'usager avec le réinvestissement des différentes dimensions de sa vie (3).

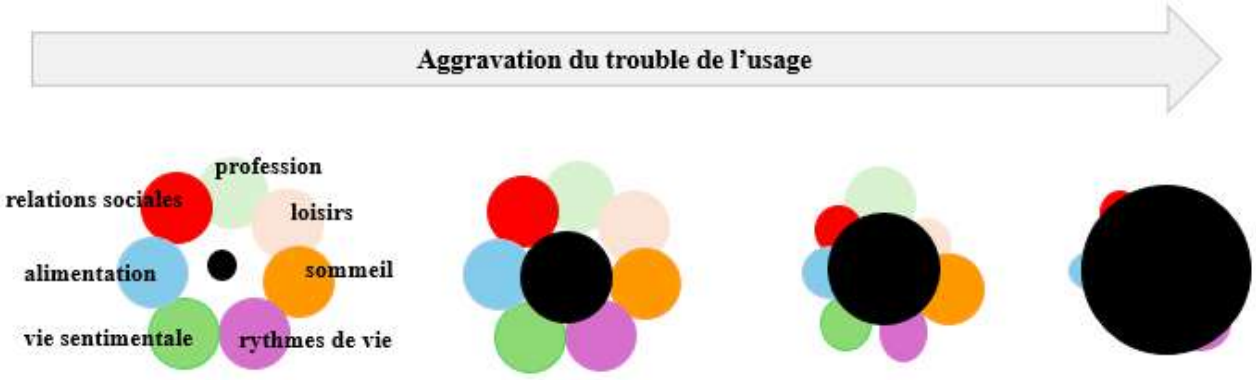

La mobilisation des compétences de l'ensemble des différents corps de métiers du CSAPA (personnels de l'accueil, éducateurs, le psychologue, infirmiers, médecins, membres de la direction) représente une condition indispensable pour l'accompagnement de chaque usager dans cette approche dimensionnelle globale.

Nous pouvons schématiser l'intervention des professionnels du CSAPA en deux catégories principales :

- Des compétences et outils spécifiques pour chaque corps de métier, propres à une profession en lien avec la formation correspondante
- Des compétences et outils non spécifiques, transdisciplinaires, communs à l'ensemble des professionnels exerçant en addictologie, partagés par les différents corps de métiers.

Ainsi, l'accompagnement pluridisciplinaire garantit pour chaque patient :

- Un travail dimensionnel global renforcé par différents professionnels en lien avec leurs compétences communes.
- Un travail dimensionnel ciblé avec un professionnel en lien avec ses compétences spécifiques.

Dans ce cadre, il est important que chaque patient ait connaissance des compétences spécifiques de chaque corps de métier pour qu'il puisse s'orienter vers le professionnel qui pourra répondre à ses besoins.
Par ailleurs, chaque professionnel se doit de réorienter (auprès du collègue concerné) le patient lorsqu'il aborde une dimension spécifique qui ne correspond pas à son champ d'action.

En résumé, le caractère pluridisciplinaire de l'accompagnement en CSAPA permet à chaque patient d'élaborer des projets de vie et de soins globaux et de rétablir de nombreuses dimensions de fonctionnement (davantage que ce qu'il se produirait avec un seul intervenant). Il aide également le patient à atteindre plus rapidement ses objectifs de soins et de vie.

Il permet par ailleurs aux professionnels de partager la charge émotionnelle et les inquiétudes inhérentes aux accompagnements des patients, particulièrement ceux en situation de grande précarité ou de souffrance psychique avancée.

Parmi les principales compétences communes aux différents corps de métiers du CSAPA figurent les suivantes :

1. L'anamnèse concernant le trouble de l'usage

Le recueil d'informations concerne notamment les types de produits utilisés, le parcours du patient, les modalités de consommations, régulières ou sur un mode de binge, les transferts d'addictions, la fonction des produits, les motivations de consommations, l'intensité des troubles, la chronologie, les répercussions dans la vie quotidienne, les évènements de vie, les situations à risque.
Il s'agit d'une étape clé pour caractériser le trouble de l'usage et adapter le projet de soins. Ce recueil est parfois long, partitionné, au gré des souvenirs du patient et de ce qu'il est disposé à confier à chaque consultation.

La mise en commun de ces informations recueillies par différents professionnels assure une évaluation clinique plus complète et permet de mieux caractériser le trouble de l'usage et d'adapter le projet de soins.
Au-delà des entretiens, l'observation du comportement des usagers par certains membres de l'équipe amène à l'équipe entière des éléments cliniques pertinents (une impulsivité à l'accueil, une intolérance à la frustration peuvent par exemple faire suspecter des troubles de la personnalité, une difficulté à gérer ses émotions, le patient ne se rendant parfois pas compte de ses émotions et du décalage entre la situation et l'intensité de ses réactions, symptôme appelé alexithymie).

Les informations partagées entre membres de l'équipe concernent uniquement celles utiles à l'amélioration du projet de soins global. Le secret partagé est expliqué au patient et participe à la confiance qu'il accordera à l'équipe, base indispensable pour la création d'une alliance thérapeutique.

2. L'évaluation de la motivation et des objectifs du patient

L'évaluation par l'équipe du stade motivationnel du patient vis-à-vis du produit et de ses objectifs (réduction de consommation ou abstinence) est capitale.
Elle va conditionner la posture des professionnels et le projet de soins.
L'approche motivationnelle partagée par l'ensemble de l'équipe vise à renforcer la motivation du patient vis-à-vis du changement et à l'aider à atteindre ses objectifs en explorant ses ressources et ses freins.

3. Le réinvestissement de nouvelles stratégies d'apaisement

La consommation correspond à un comportement automatisé, inscrit dans des routines et piloté par les émotions (2). La vie du sujet devient centrée autour du produit avec abandon des autres activités.

Le système motivationnel est altéré et détourné au profit du produit. L'accompagnement pluridisciplinaire vise à aider le patient à développer un autre répertoire comportemental lui permettant de s'adapter aux émotions et à la relation à l'autre.

L'ensemble des professionnels peut accompagner le patient pour la mise en place de nouveaux rythmes de vie, de nouveaux automatismes (remplaçant les automatismes de consommations), de nouvelles stratégies d'apaisement (en réinvestissant notamment les ressources qu'il utilisait avant l'apparition du comportement addictif). L'établissement d'un emploi du temps est un outil efficace amenant le patient à hiérarchiser les activités qu'il souhaite remettre en place (en commençant par les plus simples) et qui vont détourner le système motivationnel du produit.

4. L'analyse et la gestion du craving

Symptôme clé du trouble de l'usage, il représente la motivation à consommer, sous-tendue par des facteurs émotionnels et environnementaux.
L'analyse par les membres de l'équipe est essentielle, selon deux axes : - sur le plan quantitatif (intensité, chronologie), et qualitatif (quelles sont les motivations de la consommation, les fonctions du produit).
L'agenda de consommation est un exemple d'outil partagé par les membres de l'équipe pour aider cette analyse indispensable avant l'élaboration avec le patient de nouvelles stratégies comportementales (stratégies de relaxation, activités physiques et artistiques, évitement des situations à risque...).

5. La réparation de la relation et de l'estime de soi

Les addictions sont souvent le fruit d'une pathologie de la relation chez des personnes souffrant de troubles de l'attachement.
Au décours de traumatismes physiques et/ou psychologiques, les patients développent une faible estime d'eux-mêmes et une anxiété relationnelle (difficulté à compter sur les autres, méfiance) avec pour conséquences une difficulté à faire face aux évènements et à établir des relations stables et satisfaisantes.
L'internalisation des préjugés négatifs de la société vis-à-vis d'eux aggrave souvent cette perte d'estime de soi (symptôme appelé auto-stigmatisation).

L'accompagnement pluridisciplinaire, dans une attitude dénuée de jugement, est vécu comme une expérience relationnelle réussie permettant de réparer chez le patient les expériences relationnelles douloureuses antérieures et de s'ouvrir à nouveau sur le monde(1). Le travail sur les compétences psycho-sociales (stratégies de communication, de gestion des conflits, d'affirmation de soi par exemple) favorise, quant à lui, la réinsertion sociale et professionnelle.
En pratique, le parcours de soins au sein du CSAPA est variable d'un patient à un autre.

Une rencontre avec un professionnel de chaque corps de métier (personne de l'accueil, infirmière, éducateur, psychologue, médecin) est souhaitable afin que chacun puisse présenter à la fois l'approche globale transdisciplinaire, mais également son champ de compétence spécifique.

La chronologie des interventions est personnalisée, parfois séquentielle. Un patient pourra par exemple avoir besoin de rétablir prioritairement ses besoins primaires (logement, alimentation), ses rythmes de vie, son état psychique (anxiété, dépression), son état physique avant d'être disponible pour aborder les évènements traumatiques avec le psychologue.

L'alliance thérapeutique créée au fil des mois entre le patient et les premiers professionnels consultés aide à faire le lien avec ceux qu'il n'a pas encore rencontrés.

Des synthèses régulières entre le patient et l'ensemble des professionnels qui l'accompagnent sont indispensables pour réévaluer l'avancée des objectifs de soins et de vie du patient. Elles permettent également à chacun des professionnels de rappeler ses missions (rappel des compétences transdisciplinaires et des compétences spécifiques de chaque corps de métier).

(1) Dr Lucie Penel, Médecin addictologue, enseignement capacité d'addictologie
(2) Pr Maurice Dematteis, Professeure d'Addictologie et de Pharmacologie
(3) Pr Benjamin Rolland, Psychiatre et addictologue, Maître de conférences des universités

LA PLURIDISCIPLINARITÉ

au service du parcours de la personne accompagnée

par Maxym GRIMONPREZ, responsable d'équipes éducatives

Cette façon d'aborder le travail collaboratif centré autour de la personne accompagnée, nous oblige à penser des outils et des espaces d'élaboration communs.

Le réaménagement des réunions pluridisciplinaires

Pour permettre aux équipes d'investir pleinement les réunions d'équipe pluridisciplinaire, nous avons recentré le contenu et l'organisation des réunions d'équipe autour des situations cliniques.
Les aspects organisationnels et institutionnels sont, de fait, abordés sur d'autres temps.
Nous restons, bien évidemment, à l'écoute des retours des professionnels pour optimiser ces temps collectifs afin de répondre au mieux aux préoccupations des professionnels en lien avec les problématiques des personnes accompagnées par les équipes de l'APRETO.

Les temps de synthèse au service des usagers de nos structures

Le réaménagement des réunions, nous a permis de mettre en place des temps de synthèses, bimensuel, avec la présence de tous les professionnels en lien avec la personne concernée, ainsi qu'avec les partenaires extérieurs préalablement validés par l'usager.
Si ces temps de synthèse ont d'abord été pensés pour permettre aux professionnels et à la personne accompagnée de se retrouver autour d'objectifs et de moyens à mettre en œuvre pour son projet d'accompagnement, ils sont, aujourd'hui, un moment charnière qui organise l'accompagnement global des personnes.
En effet, ces temps sont des moments privilégiés pour la rédaction des projets personnalisés et se finalisent donc, dans un second temps, par la signature dudit projet avec le professionnel désigné comme "référent" dans l'accompagnement de la personne.

Des concertations plus fréquentes

À la demande des équipes, et afin de faciliter le travail pluridisciplinaire, des temps d'échange réguliers entre professionnels de tous les services sont mis en place. Ainsi, tous les matins, avant l'ouverture au public, des temps de concertation sont organisés pour permettre à l'ensemble des professionnels de se retrouver autour d'une situation et de maintenir une approche pluridisciplinaire de nos accompagnements.

Des rencontres pluridisciplinaires, formelles et informelles, tout au long des accompagnements

La multiplication des rencontres et des temps de travail entre professionnels, ont permis de retrouver du commun et de la confiance dans les équipes. En effet, les différents départs de professionnels au sein des équipes ont pu déstabiliser, un temps, le travail collaboratif.

Nous nous sommes donc employés à redonner de la lisibilité sur les missions de chacun, facilitant ainsi la rencontre et les échanges entre professionnels. L'actualisation des fiches de postes a été un élément clé dans cet objectif.

La mise en place du premier accueil en binôme (travailleur social / infirmier.e) a également permis aux professionnels d'échanger, de découvrir les outils d'analyses des différents corps de métier et de se les approprier. Ainsi, dès le premier accueil, la pluridisciplinarité prend sens dans l'accompagnement.

De plus, les professionnels de l'APRETO ont mis en place des consultations croisées où le professionnel référent accueille la personne avec un autre professionnel du CSAPA, ou du CAARUD, afin de faciliter le lien et de valider avec la personne l'entrée d'un nouvel intervenant dans son accompagnement.

Les formations

La pluridisciplinarité ne se décrète pas, mais se conquiert progressivement dans le travail d'équipe lorsque chacun perçoit sa plus-value dans les accompagnements.
Au-delà des formations communes et nécessaires en addictologie (formation de base en addictologie et en RDRd, entretien motivationnel, communication non violente…) l'association APRETO à décidé de mettre en place sur l'année 2024, trois jours de formation à l'intelligence collective et à l'entraide (Rêve du dragon) en 2024 pour alimenter nos réflexions et faire corps autour du projet d'établissement du CSAPA.

PARCOURS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

Maxym GRIMONPREZ, responsable d'équipes éducatives

Qu'il soit physique ou téléphonique, sur site ou en aller vers, le premier contact est primordial.
Il est le reflet de l'accompagnement qui sera proposé à la personne accompagnée

Son expertise et son soutien permettent aux personnes accompagnées de mettre en place les changements nécessaires pour se libérer de leur addiction.
Il travaille en lien étroit avec l'ensemble des professionnels pour répondre aux interrogations des équipes comme des personnes accompagnées

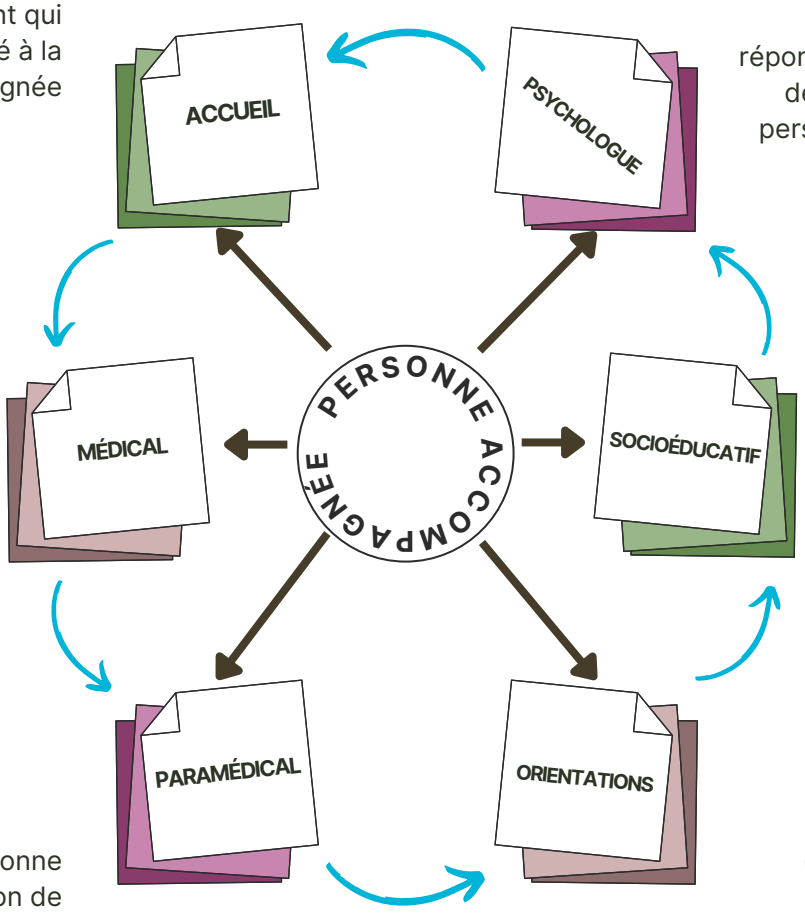

Il diagnostique et évalue l'addiction et les éventuelles pathologies duelles afin de proposer une approche thérapeutique basée sur projet de soin de la personne et en correspondance avec le projet d'accompagnement

Il apporte un soutien individualisé à la personne et assure la coordination de son parcours de soins et d'insertion.
Il est intégré à chaque étape de l'accompagnement en proposant notamment un suivi autour de la gestion du quotidien et des consommations.

Il accompagne la personne dans la compréhension de l'approche thérapeutique définie avec l'équipe médicale.
Il permet de réajuster en temps réel le projet de la personne en fonction de ses possibles.
Il participe à la coordination du parcours d'accompagnement de la personne.

(Ré)intégration dans les services de droit commun, les orientations externes ne sont pas une fin en soi.
Les professionnels du CSAPA répondent toujours présents pour apporter leurs aides et soutiens.

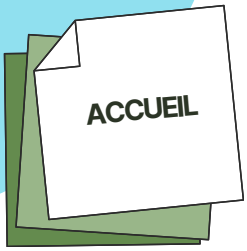

L'accueil du public

Aurélie BOSIO, secrétaire médicale
Salime HAMADOUCHE, médiateur
Murielle LORIOT, agent d'accueil
Monique ROSNOBLET, secrétaire médicale
Mounia BENATTIA, assistante de gestion

Notre mission principale est d'assurer un accueil chaleureux, convivial et souriant.

L'accueil au sein des locaux de l'APRETO constitue une étape cruciale dans le parcours d'une personne confrontée à une addiction. Il s'agit d'un moment privilégié pour :

- Établir un premier contact avec un professionnel qualifié et bienveillant, en toute confidentialité.
- Recevoir des informations sur les différentes prestations qu'offre l'association APRETO, les modalités d'accès à celles-ci, ou les autres lieux ressources vers lesquels on peut s'orienter. Les approches thérapeutiques disponibles.

L'accueil des personnes est anonyme, gratuit et inconditionnel.

Au cours de ce premier échange, nous recueillons les attentes et demandes des personnes et nous les orientons vers les professionnels adéquats.

Notre équipe participe pleinement à l'ensemble des missions de l'APRETO. Elle travaille avec l'ensemble des professionnels de tous les établissements et services et, de fait, elle est intégrée aux réunions d'équipe pluridisciplinaires ainsi qu'aux séances d'analyse des pratiques professionnelles.

Nous participons également à la mission de réduction des risques du CSAPA en délivrant du matériel stérile et des conseils.

Nous accompagnons ainsi les personnes, tout au long de leur parcours au sein de l'association, en les écoutant, sur des temps informels, en leur rappelant leurs rendez-vous et en leur distribuant leurs courriers, pour ceux qui sont domiciliés administrativement à l'association APRETO.

L'accompagnement médical

Docteur Florent JACQUET, médecin addictologue
Docteure Chantal LATTARD, médecin addictologue
Docteur Mireille PAGES, médecin en pharmacie
Docteur Hadrien HUAUME, médecin généraliste

Le rôle du médecin en addictologie

par le Docteur Florent JACQUET, médecin addictologue

En ce qui concerne l'accompagnement médical au CSAPA, l'éducation thérapeutique du patient occupe une place centrale.
Elle vise à augmenter les connaissances et les compétences du patient pour le rendre autonome avec sa pathologie et ses soins.
Elle s'intègre dans un travail de collaboration avec des objectifs communs et une posture éducative non infantilisante du médecin.

L'éducation thérapeutique aborde de façon non exhaustive l'intérêt et les effets secondaires des différentes molécules, la durée des traitements, les représentations du patient, ses expériences passées.

Les prescriptions médicamenteuses représentent, quant à elles, un outil thérapeutique important ayant pour cibles plusieurs dimensions parmi lesquelles la dépendance physique et psychologique (le craving), les troubles psychiques associés (anxiété, dépression, troubles de l'humeur, psychoses), les troubles du sommeil, la douleur.

Les Traitements de Substitution aux Opiacés

L'exploration des représentations du patient concernant les traitements est une étape incontournable pour favoriser leur acceptation et leur prise adaptée.
Pour les TSO) par exemple, les patients peuvent les associer à une nouvelle dépendance avec pour conséquences une crainte d'augmenter la posologie et un objectif d'arrêt rapide.
La société, et parfois même certains professionnels de santé, alimente ces représentations renforçant chez les patients l'auto-stigmatisation. La pharmacocinétique des TSO (effet long et en plateau) permet de sortir des effets pics ressentis avec l'héroïne et de faire disparaitre le renforcement positif et négatif de la consommation.

6 024
consulations médicales

335
patients

La prise en charge médicale reste très importante et laisse peu de place aux demandes en constante augmentation

Il convient de rappeler la pénurie chronique actuelle de médecins généralistes et psychiatres, pénurie qui rend les relais vers des médecins de ville extrêmement difficile et aléatoire

L'augmentation de la posologie permet par ailleurs d'obtenir une diminution du craving et un effet psychotrope (anxiolytique, antidépresseur et même antipsychotique pour la Méthadone). Leur utilisation durable est un facteur de prévention de la rechute.

Si la dépendance physique est réelle avec les TSO (syndrome de manque en cas d'arrêt brutal), leur pharmacocinétique permet au patient de sortir d'une vie centrée sur le produit et de s'ouvrir à nouveau au monde.
Leur utilisation ne correspond pas à une fin en soi, mais au début d'une histoire à écrire, une condition pour permettre au patient d'être à nouveau disponible pour réinvestir les autres dimensions de sa vie.
Leur changement d'appellation récent - Médicaments Agonistes Opioïdergiques (MAO) ou Traitements Agonistes Opioïdergiques (TAO) - n'est pas anecdotique, il illustre davantage leur rôle : ces traitements ne se résument pas à une substitution pour traiter une dépendance physique mais correspondent bien à des traitements qui visent aussi et surtout à traiter une dépendance psychologique durable.

La prescription en addictologie

Elle est personnalisée et évolutive, adaptée pour chaque patient à l'usage qu'il fait d'un produit et à ses objectifs (abstinence ou réduction de consommation).
Pour le Baclocur par exemple, utilisé dans le trouble de l'usage de l'alcool, l'analyse fonctionnelle du craving avec le patient permet de déterminer les moments de la journée où il est le plus intense et d'adapter les prises du médicament à ces moments-là.

Quel que soit le trouble de l'usage du patient, le sous-dosage médicamenteux est un élément important à détecter. Ce facteur peut être à l'origine d'un :

- Inconfort physique et psychique amenant une reprise ou une augmentation des consommations (exemple du sous-dosage en Traitements Substitutifs Substituts Nicotiniques (TSN) comme principal facteur expliquant la reprise d'une consommation de tabac chez un patient pourtant motivé pour un arrêt).
- Mésusage du traitement (exemple de la surconsommation ou de l'injection de buprénorphine).

Par ailleurs, les molécules seront choisies en fonction des objectifs du patient (arrêt brutal des consommations ou reprise de contrôle/réduction progressive); elles ne sont pas réservées aux patients ayant un objectif d'abstinence et participent à ce titre à la réduction des risques et des dommages (exemple du Nalméfène utilisé chez les patients ayant un objectif de diminution des consommations d'alcool, les TSN chez les fumeurs ayant pour objectif une réduction de consommation).

À chaque consultation, le médecin participe à l'exploration transdisciplinaire des dimensions citées plus haut et aborde des dimensions spécifiques de son champ de compétences, parmi lesquelles :

La dimension des troubles psychiques

Les troubles anxieux et dépressifs font le lit de l'addiction. Ils précèdent souvent l'usage d'une substance et représentent la motivation principale de la consommation. S'ils peuvent être apaisés par les produits à court terme, la répétition des consommations aggrave les troubles sur le long terme, l'ensemble des substances étant anxiogènes et dépressogènes.
La psychoéducation est utile pour amener le patient à prendre conscience de ce phénomène.

La diminution des consommations représente l'anxiolytique et l'antidépresseur le plus efficace.
Les outils thérapeutiques utilisés comprennent des approches non médicamenteuses parmi lesquelles le réinvestissement d'autres stratégies d'apaisement, la restauration des rythmes de vie, le rétablissement du sommeil, les approches corporelles, la cohérence cardiaque.

Concernant les outils médicamenteux, la prescription de benzodiazépines doit être évitée, les antidépresseurs étant les molécules à privilégier (à la fois pour les troubles anxieux et dépressifs).

Concernant les outils médicamenteux, la prescription de benzodiazépines doit être évitée, les antidépresseurs étant les molécules à privilégier (à la fois pour les troubles anxieux et dépressifs).

Les pathologies duelles (troubles psychiatriques associés à un trouble addictif) sont importantes à dépister (troubles psychotiques, troubles bipolaires notamment) afin d'orienter les patients vers un psychiatre pour un suivi combiné. L'offre de soins insuffisante en psychiatrie dans le secteur d'Annemasse représente un frein important pour cette orientation.

La dimension du sommeil.

Il existe une relation étroite, bidirectionnelle entre troubles addictifs et troubles du sommeil.
Les troubles du sommeil, très fréquents, amènent souvent une prise de produits sédatifs qui favorisent l'endormissement mais altèrent la qualité du sommeil (apnées du sommeil centrales sous opiacés par exemple, effet rebond après ingestion d'alcool ou de benzodiazépines avec réveils en milieu de nuit, architecture du sommeil déstructurée avec le tabac et le cannabis).

Les troubles du sommeil favorisent également les troubles anxiodépressifs et cognitifs qui eux-mêmes favorisent les consommations.

Le rétablissement de la qualité du sommeil est un prérequis pour aider un patient à reprendre le contrôle de ses consommations.
Les outils utilisés sont à la fois médicamenteux (en privilégiant les antidépresseurs sédatifs, les antihistaminiques, les neuroleptiques et en évitant les benzodiazépines) et non médicamenteux (restauration des rythmes de vie, exposition à la lumière, stratégies d'apaisement).
Le dépistage du syndrome d'apnée du sommeil, souvent induit par les substances et/ou les MAO, est capital.

La dimension somatique et particulièrement la douleur.

La prévalence de la douleur aigüe et surtout chronique chez les patients présentant un trouble de l'usage est plus élevée que celle de la population générale, et particulièrement avec les opiacés par phénomène d'hyperalgésie induite.

En l'absence de traitement adapté à l'étiologie de la douleur, ils sont souvent amenés à utiliser des antalgiques en automédication (avec le risque de développer une addiction médicamenteuse secondaire) et des substances pour traiter la douleur (renforçant ou faisant réapparaitre le trouble de l'usage). Le diagnostic étiologique de la douleur et le traitement adapté permettent de prévenir ces risques.
Les médecins du CSAPA ne peuvent être les médecins traitants des patients suivis mais jouent un rôle important dans la détection et la gestion de la douleur de par la spécificité de sa prise en charge chez les patients présentant un trouble de l'usage.

La dimension cognitive.

La perturbation des fonctions cognitives est fréquente chez les patients présentant un trouble de l'usage, particulièrement avec l'alcool.
Elle peut représenter un frein pour l'évaluation et l'accompagnement des patients. Le repérage de ces troubles (avec le test MOCA par exemple) est capital pour mieux comprendre le comportement des patients et adapter le projet de soins (accompagnement plus soutenu pour les démarches, voire accompagnement physique pour les rendez-vous avec les partenaires extérieurs par exemple).

Un exemple d'accompagnement pluridisciplinaire dimensionnel au CSAPA

Madame C. est arrivée au CSAPA, en 2023, dans le cadre d'un trouble de l'usage de l'héroïne et du cannabis en relais d'un autre centre à la suite d'un déménagement. Sous traitement buprénorphine, elle présente le tableau clinique suivant :

- Des symptômes chroniques à type de douleurs rachidiennes diffuses entrainant une perte d'activité.
- Un syndrome anxio-dépressif marqué avec repli sur soi.
- Des troubles du sommeil.
- Un isolement social.

Les motivations principales de ses consommations d'héroïne et de cannabis sont le soulagement de la douleur physique et psychique ainsi que la gestion de l'ennui.
Des objectifs sont alors définis et partagés avec la patiente :

- Arrêt des consommations d'héroïne.
- Baisse des consommations de cannabis.
- Gestion de la douleur.
- Reprise d'activités.

Pour cela, un accompagnement pluridisciplinaire (infirmières, travailleur social, psychologue, médecin) lui est proposé.

Les dimensions abordées de façon transdisciplinaire ont été :

- Les motivations de consommations, l'analyse et la gestion du craving, les stratégies d'apaisement alternatives, les rythmes de vie.

Les dimensions spécifiques abordées avec un seul intervenant :

- Délivrance du traitement buprénorphine avec éducation thérapeutique et entretiens motivationnels avec les infirmières.
- Gestion des évènements traumatiques passés avec le psychologue.
- Gestion du quotidien avec le travailleur social (évaluation des besoins de la patiente, mise en place d'un SAVS)
- Gestion de la douleur, du sommeil, des troubles anxiodépressifs avec le médecin (recherche étiologique de la douleur, augmentation de la posologie de buprénorphine, TSN, instauration du Laroxyl, approches corporelles, éducation thérapeutique).

Aujourd'hui madame C. a pu, grâce à cet accompagnement, arrêter progressivement ses consommations d'héroïne, baisser sa consommation de cannabis, diminuer la douleur physique et psychique et investir d'autres stratégies d'apaisement.

Le rôle du médecin en pharmacie

par la Docteure Mireille PAGES, médecin en pharmacie

Présente au sein de l'infirmerie, la pharmacienne vérifie le respect des bonnes pratiques de dispensation et a un devoir particulier de conseils et de participation à l'éducation thérapeutique des patients

- Approvisionnement du stock de médicaments directement auprès du grossiste-répartiteur Alliance Healthcare et de fabricants-distributeurs et auprès des laboratoires partenaires (Buvards, bandelettes urinaires ...)
- Gestion du flux et des périmés (médicaments et dispositifs médicaux).
- Dispensation des médicaments faisant l'objet de prescription ou non selon l'appartenance aux listes : stupéfiants, liste I dits toxiques, liste II dits dangereux.
- Dispensation et éducation thérapeutique auprès des patients sur l'intérêt de la naloxone en spray nasal pour la prévention des overdoses aux opioïdes.
- Analyse pharmaceutique des ordonnances médicales.
- Suivi des alertes sanitaires (retraits de médicaments, alerte sur le bon usage...).
- Participation aux dispositifs de pharmacovigilance, addictovigilance...
- Liens avec les laboratoires partenaires
- Participation aux dépistages (TROD HIV, HBV, HCV)
- Vaccinations

En 2023, connectée aux réalités de terrain, la pharmacienne a également centré son activité sur différents sujets :

- Avec la participation active de Muriel Desbornes (infirmière du CSAPA), développement du réseau avec les partenaires externes (pharmaciens, médecins généralistes...) afin de répondre aux difficultés de passage en relais médicaux afin de répondre à l'engorgement de la file active médicale.
- Investissement actif sur le projet "Méthadone Bas Seuil ".
- En lien avec le Dr Mathieu Chappuy, pharmacien hospitalier à Lyon, étude sur l'utilisation d'une nouvelle forme galénique du médicament Buprénorphine commercialisé sous le nom de BUVIDAL (solution injectable de buprénorphine à libération prolongée) et première instauration bénéfique de ce nouveau traitement pour deux patients.

Les chiffres clés

La répartition des usagers suivant le traitement de substitution

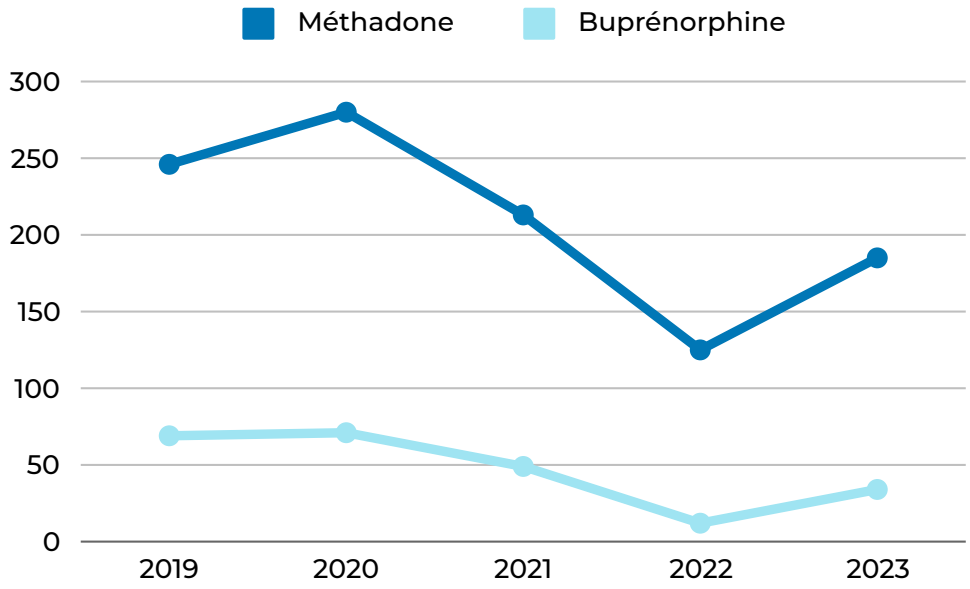

185
usagers sous méthadone

34
usagers sous buprénorphine

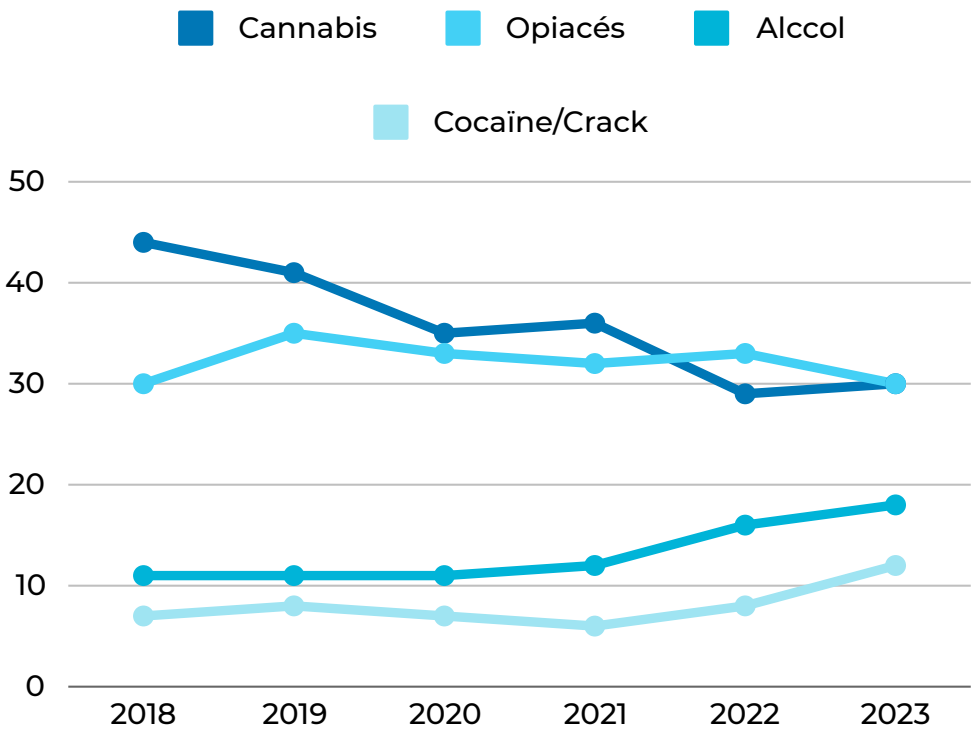

78%
des usagers sont polyconsommateurs

Répartition en % des usagers suivant le produit principal consommé

L'accompagnement paramédical

par Muriel DESBORNES, infirmière
par Mélanie ROSSI-DUBOEUF, infirmière
par Nina NEYRINCK , infirmière
Marion KUHN, infirmière

La délivrance de traitement, la réalisation de piluliers et de pansements, les prélèvements sanguins ou les soins d'urgence et de premiers secours ne sont qu'une partie de ce que réalise un.e infirmier.e au CSAPA.

Le traitement s'inscrit ainsi dans un continuum de prise en charge et s'envisage comme un moyen dans la poursuite et l'accomplissement des objectifs du patient.

Tout au long de l'accompagnement, y compris lors des RDV de délivrance de traitements, l'infirmier(e) du CSAPA se positionne comme un(e) partenaire du patient.

Nous envisageons le patient dans sa globalité et nous l'accompagnons dans la réflexion, la structuration et la réalisation de ses objectifs en lien avec ses problèmes d'addiction.

Nous avons à cœur d'aider le patient, grâce au lien créé que l'on nomme l'alliance thérapeutique, à développer sa réflexion et co-construire son projet de vie.

C'est pour cela que nous mettons l'accent sur l'entretien de premier accueil, réalisé en binôme avec un travailleur social, première étape essentielle pour créer l'alliance.

L'activité de délivrance des traitements, qu'ils soient de substitution ou autres, n'est pas une finalité pour nous, mais une partie intégrante de notre activité.
En amont, ou en aval de cette délivrance de traitement, il y a un entretien, permettant l'émergence d'une problématique, la verbalisation de besoins, ouvrant un espace d'échange neutre et bienveillant.

Les objectifs

- Proposer aux patients d'intégrer un parcours pluridisciplinaire.
- Permettre aux patients de gagner en autonomie en retrouvant le parcours de droit commun grâce, par exemple, à des relais en médecine et pharmacie de ville.
- Offrir un accompagnement de qualité aux patients complexes (grands précaires, pathologies duelles, comorbidités psychiatriques).

L'équipe des professionnels

La stabilisation de l'équipe a offert la possibilité de développer, entre autres, l'activité d'entretiens thérapeutiques ainsi que motivationnels.

La vision commune et partagée du soin en addictologie, par tous les professionnels de l'infirmerie, a nécessité un temps d'adaptation, de formation et de réflexion sur l'organisation du travail, d'autant plus avec l'arrivée d'une nouvelle collègue.

L'intérêt est de favoriser l'expression des difficultés, des questions et des craintes du patient et de l'accompagner vers l'autonomie et la responsabilisation.
Il existe une volonté explicite de proposer systématiquement aux patients un accompagnement individualisé qui s'adapte aux rythmes de changement de chacun.

Les outils employés par les professionnels de l'infirmerie consistent à de l'écoute active, de la bienveillance, de l'information, des entretiens motivationnels et de l'éducation thérapeutique.

Les demandes des patients restent multiples et il est nécessaire d'enrichir nos outils en collaboration avec les médecins et toute l'équipe pluridisciplinaire.

Les chiffres clés

En 2023, 7 641 actes infirmiers ont été réalisés. Ils se déclinent en trois catégories :

- 2 943 Actes pour la délivrance des Traitements de Substitution aux Opiacés (TSO).
- 2 759 Actes pour les soins annexes (soins infirmiers, prises de sang, prélèvements urinaires, pansements, etc.).
- 1 939 Actes de soutien (entretien infirmier, éducation thérapeutique).

Les actes liés au traitement de substitution (délivrances + prélèvements urinaires) représentent une part importante de l'activité de l'infirmerie et se répartissent de la manière suivante :

- 2 749 pour la délivrance méthadone pour 185 patients
- 194 pour la délivrance buprénorphine Haut Dosage pour 34 patients
- 328 actes pour les prélèvements urinaires pour 140 patients

Les actes de soutien et les actes de soins annexes représentent également une part importante :

- 1 587 actes pour la délivrance de médicaments autre que les TSO
- 215 actes pour les autres soins (prises de tension, prises de sang, entretien infirmier, etc.)
- 69 pansements
- 286 actes de délivrance d'ordonnance

1592785

293 personnes accompagnées

1 592 785 mg de methadone délivré

219 personnes en délivrance de TSO

Les nouvelles actions

Notre éventail de soins s'est étoffé avec l'instauration du traitement par Buvidal, une nouvelle forme de buprénorphine injectable, permettant une grande stabilité au niveau du traitement et par conséquent un bénéfice dans tous les aspects de la vie du patient.

Les consultations-tabac se sont poursuivies, d'autant plus qu'une infirmière a obtenu son diplôme universitaire de tabacologie en 2023.

Nous avons continué la programmation de journées spécifiques dédiées aux dépistages (notamment par TROD) au sein du CSAPA (de nouveaux professionnels, infirmier(e)s et travailleurs sociaux ont été formé(e)s pour cela).

Sur l'année 2023, notre partenariat avec l'association Espace Femme et les forces de l'ordre se sont renforcées pour continuer de prévenir, détecter et agir pour soutenir les femmes victimes de violences conjugales.
Une des infirmières de l'APRETO a été nommée "Référente violences faites aux femmes" et a suivi une formation spécifique en ce sens.

Les perspectives

- Développer l'évaluation régulière des patients dans leur parcours de soins.
- Renforcer l'appropriation par le patient des outils de suivi en addictologie tels le carnet de suivi de consommations, la balance décisionnelle, les stratégies d'adaptation, les techniques de maintien de l'abstinence, de prévention de la rechute, etc.
- Soutenir l'autonomie en accompagnant les patients lors des relais en pharmacie et médecine de ville.
- Développer des ateliers de parole autour des émotions, des besoins, des limites, de la gestion du stress..
- Mener des actions collectives de dépistage.
- Animer des séances d'information sur des thématiques spécifiques (VIH, sommeil, etc.).

Les consultations tabacologie

par Mélanie ROSSI-DUBOEUF, infirmière

L'APRETO, au cours de cette année 2023, a porté une attention toute particulière à la lutte contre le tabac en accompagnant divers projets concrets.

Au sein de notre structure, de nombreux usagers sont fumeurs et leur niveau de dépendance est d'autant plus important que le niveau de la population générale. Ils bénéficiaient jusqu'alors d'un accompagnement et/ou d'un suivi, autour du tabac, peu marqué .

La formation d'une infirmière au sein de la structure (Mélanie ROSSI-DUBOEUF) au Diplôme Universitaire de Tabacologie et aide au sevrage tabagique (qu'elle a obtenu en octobre 2023) a été une première étape dans le cadre de notre stratégie vers l'accroissement de l'accompagnement des difficultés liées au tabac.

Le premier objectif a été de renforcer et faciliter l'échange autour du tabac auprès des usagers, mais également des professionnels de la structure.
Cela, afin de de sensibiliser et d'informer sur les diverses répercussions somatiques et psychiques, mais aussi, et surtout, d'accompagner vers une réduction des risques et/ou vers l'arrêt du tabac, se conformant ainsi aux objectifs prioritaires de Santé Publique.

La demande des usagers de l'APRETO est bien là et elle n'a fait que s'accroître au cours de l'année 2023, grâce, notamment, à une communication renforcée et quotidienne.

De même, la mise en place concrète de consultations tabacologiques, avec un suivi individuel hebdomadaire au cours des premières semaines de prise en charge, a été un atout afin d'être au plus près des usagers et ainsi réévaluer avec eux leurs besoins et difficultés.

Au-delà de ces consultations spécifiques, il s'agit d'avoir un discours commun, répété, dans une continuité, quel que soit le professionnel de la structure.
Aller vers le fumeur, amorcer une démarche, réunir les conditions propices afin qu'il s'exprime et le soutenir s'il le désire vers une demande de changement.

L'accompagnement socioéducatif

par Nicolas FAGOT, travailleur socioéducatif
Laura BESSON, assistante sociale
Simon COLINET, éducateur spécialisé

Le rôle des travailleurs socioéducatifs

Le rôle du travailleur socioéducatif au CSAPA est d'accompagner les personnes souffrant d'addictions, avec ou sans produit, sur le plan socio-éducatif.
Il travaille en collaboration avec tous les autres professionnels de l'institution pour offrir un soutien pluridisciplinaire et personnalisé à la personne accompagnée, pour l'aider à prévenir les rechutes et favoriser son rétablissement.

Les premiers accueils

Les premiers accueils se déroulent majoritairement en binôme travailleur socioéducatif/ infirmière. Cela permet un regard croisé de deux métiers différents pendant l'entretien, afin de réaliser une évaluation la plus pertinente possible de la situation et des problématiques rencontrées par la personne accueillie.

Suite à ce premier accueil, des entretiens socioéducatifs permettent d'initier, ou d'approfondir la réflexion de la personne sur ses comportements, ses besoins, ses objectifs et sur la manière dont elle souhaite être accompagnée.

La pluridisciplinarité

Le travailleur socioéducatif, en tant que référent de la personne accompagnée, fait le lien et l'orientation vers les autres professionnels du CSAPA : psychologue, infirmières et médecins, afin de proposer un accompagnement pluridisciplinaire et répondre aux besoins multiples rencontrés par la personne.

Il explique à la personne tout l'intérêt de cet accompagnement et l'apport de chaque professionnel au regard des trois dimensions constitutives d'une addiction : la sphère sociale, la dimension psychologique et la, ou les, problématiques somatiques.

En tant que référent du parcours de soins et d'accompagnement de la personne, le travailleur socioéducatif fait également le lien et l'orientation vers des partenaires, ou des institutions externes au CSAPA, dans l'objectif d'avoir des relais spécialisés en fonction des besoins relevés.
Cela s'inscrit également dans une visée éducative intégrée au parcours d'accompagnement.

Tous les professionnels de l'APRETO travaillent avec un réseau de partenaires identifié et dense, afin d'offrir aux personnes accompagnées un accompagnement (par un autre travailleur social, comme une infirmière) sur l'extérieur dans le cadre de démarches administratives, d'examens médicaux, de visites de structures d'hébergement, de rendez-vous à l'hôpital, ou vers une structure de sevrage, etc.
Cet partenariat renforcé permet de répondre aux besoins du public le plus en difficulté et de travailler, avec eux, à une reprise d'autonomie et d'appropriation des codes de la société et du droit commun.

Le travail pluridisciplinaire dans lequel s'inscrivent les missions du travailleur socioéducatif est la base du travail en CSAPA. Il permet et oblige, un regard croisé, un partage de point de vue, un partage d'informations, sur les différentes problématiques de la personne accompagnée. Tous ces échanges interdisciplinaires durant les réunions d'équipe, les concertations, les synthèses, permettent de proposer un accompagnement de qualité et adapté à chaque personne.

La pluridisciplinaire, une méthode de travail qui s'enrichit :

- En croisant les regards et analyses de plusieurs corps de métiers.
- En partageant en équipe les informations sociomédicales afin d'avoir une meilleure compréhension de la situation et des besoins de la personne.
- En favorisant les moments d'échanges entre salariés de manière formelle ou informelle.
- En débattant en équipe afin de trouver une position commune et des compromis dans notre manière de travailler, afin de proposer un service de qualité aux personnes accompagnées.
- En recentrant nos propositions d'accompagnement sur les objectifs, besoins et envies de la personne, c'est avec elle que se décide de son parcours de soin.
- En proposant des synthèses pluridisciplinaires aux personnes accompagnées, qui seront au centre de leur projet et pourront décider de leur accompagnement, dans le cadre permis par le CSAPA.
- En proposant des temps d'analyses des pratiques professionnelles aux salariés.

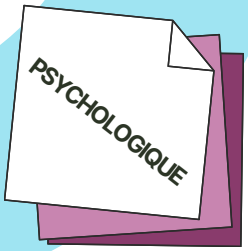

L'accompagnement psychologique

par Oualid BEN SAID, psychologue

Cette année a été marquée par une stabilité du nombre du nombre de personnes accompagnées (+ 5) et du nombre de consultations réalisées (+ 10).

Sur les 124 personnes rencontrées :

- 64 sont accueillis pour la première fois en CSAPA.
- La majorité reste des hommes (70%).
- Le nombre moyen d'entretiens par personne a aussi progressé depuis cinq ans, passant de 3,5 en 2018 à 4,5 en 2023.

Les personnes rencontrées ont toujours tendance à mettre en place un accompagnement à long terme avec des demandes à visée psychothérapeutique.
En effet, nous rencontrons de plus en plus de personnes en quête de sens à leur comportement.
Il semblerait que l'accompagnement psychologique soit appréhendé petit à petit comme un moyen pour chercher en soi et par soi-même la capacité « d'être au monde et à son environnement ».

De plus en plus de personnes dépendantes à des substances psychoactives, en cours de sevrage ou abstinentes, entreprennent des réflexions sur leur fonctionnement psychique plutôt que de se préoccuper de la nature du produit consommé et ceci, en s'installant dans un réel travail interne profond.

Le fait marquant pour cette année 2023 est l'évolution considérable de la prise en charge psychologique vers une centration sur des thérapies plus spécifique aux psychotraumas. Ainsi, 20 personnes sont concernées par cette prise en charge.

En ce qui concerne l'entourage, nous avons rencontré 25 parents pour 27 entretiens :

- 8 couples
- 5 pères
- 12 mères

Les chiffres clés

499

entretiens en face à face ont été réalisés

124

personnes et 25 familles ont été accueillies

82 H
42 F

68

personnes ont été accompagnés régulièrement (soit 55%)

33%

des personnes qui ont consulté avaient une consommation active d'opiacés

10%

des personnes qui ont consulté avaient une conduite à risque avec les jeux de hasard

CJC

Consulation Jeunes Consommateurs

par Oualid BEN SAID, psychologue

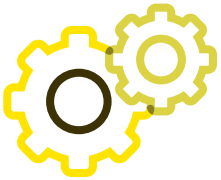

Fonctionnement

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
58usagers concernés
Le lundi de 17h à 20h
Le jeudi de 17h à 20h

VÉTRAZ-MONTHOUX :
88 usagers concernés
Le mercredi de 13h30 à 19h30
Le vendredi de 17h à 20h

Chiffres clés

156 JEUNES
100 garçons
56 filles

82 nouveaux

671 entretiens
dont
482 jeunes
199 entourage

Produits

Cannabis : 86 (55%)

Cyber-addictions : 35 (23%)

Cocaïne/Ecstasy : 12 (8%)

Alcool : 5 (3%)

CJC
Consultations Jeunes Consommateurs

L'objectif de ces consultations est d'accueillir des jeunes consommateurs en questionnement sur leur consommation, ainsi que leur entourage

Le principe est de faire le point et de proposer une aide avant que la consommation ne devienne problématique

Les tendances marquantes chez les jeunes de 14 à 25 ans

- 78 % des jeunes accueillis, consommateurs réguliers de substances, affirment avoir déjà perdu le contrôle d'eux-mêmes au moins une fois du fait de leur consommation (alcool, tabac, cannabis, cocaïne, autres drogues, jeux d'argent) au cours des 12 derniers mois et 70% après avoir passé du temps devant un écran.
- 73 % des jeunes déclarent avoir ressenti des troubles, des sentiments de mal-être ou des difficultés concrètes (dépersonnalisation, situations de violence, problèmes financiers) liées à leur consommation de substances et d'écrans.
- 51 % des jeunes ont déjà perdu le contrôle d'eux-mêmes au moins 10 fois après avoir passé du temps devant un écran au cours des 12 derniers mois : 61% d'entre eux ont perdu la notion du temps et 47% ont éprouvé des difficultés à trouver le sommeil.
- 2 jeunes sur 3 (65%) ont déjà regardé des films/séries, joué à des jeux ou consulté les réseaux sociaux en se déplaçant en voiture, en moto, en scooter ou à vélo. Fait particulièrement inquiétant : 30% des utilisateurs de scooters avouent avoir déjà regardé une série sur leur téléphone en roulant.
- 20% des jeunes ont déjà consommé des produits de synthèse lors des douze derniers mois (cannabis de synthèse, LSD, Kétamine, Ecstasy,)
- 15% des jeunes affirment avoir déjà expérimenté le protoxyde d'azote avec des pertes de contrôle à une occurrence de 3 fois sur 10.

La troisième édition du baromètre « ***Les addictions et leurs conséquences chez les jeunes*** » révèle que les comportements problématiques des jeunes se stabilisent, mais demeurent préoccupants, signe que la crise sanitaire a fragilisé les jeunes Français et que leur mal-être est toujours présent.

Malgré un retour à la « vie normale », cette tranche de la population particulièrement sensible déclare avoir besoin de s'amuser, de déstresser, quitte à se mettre en danger ou à perdre le contrôle « j'ai besoin d'Adrénaline »...

La fréquence et la récurrence des pertes de contrôle liées à ces consommations se stabilisent, mais se maintiennent toujours à un niveau important.

Près de 6 jeunes sur 10 ont déjà perdu le contrôle d'eux-mêmes au moins une fois au cours des 12 derniers mois du fait de leur consommation de substances, au point de ne plus vraiment savoir ce qu'ils faisaient. Par ailleurs, plus la consommation est régulière, plus la perte de contrôle est importante.

Ce sont toujours 78% des consommateurs réguliers qui déclarent avoir perdu le contrôle d'eux-mêmes ces 12 derniers mois (toutes substances confondues).
Cet indicateur est stable depuis l'an dernier.

- La perte de contrôle liée à l'utilisation des écrans est aussi très élevée : 70% des jeunes déclarent avoir perdu le contrôle au moins une fois au cours des 12 derniers mois (contre 70% l'an passé et 61% en 2021).

S'amuser, déstresser et se sentir bien sont les principales motivations des jeunes consommateurs, mais varient en fonction du type de substance consommée.

- Les consommateurs d'alcool justifient avant tout leur consommation par l'envie de s'amuser (40%) et le souhait de déstresser (28%). Par ailleurs, un quart des jeunes interrogés déclarent que cela leur permet de se sentir bien (22%)
- Les utilisateurs d'écrans mettent en avant leur souhait de s'amuser (45%), cette pratique leur permettant de déstresser (43%), et de se sentir bien (28%).
- Pour les consommateurs de cocaïne, d'héroïne et d'ecstasy, c'est avant tout pour se sentir bien (21%, contre 20%).

Cependant, près de la moitié des jeunes consommateurs ont expérimenté des émotions négatives du fait de leur consommation.

La consommation engendre aussi, dans plus d'un tiers des situations, des épisodes d'échec scolaire ou professionnel (36%) ou un isolement sur le plan social (34%).
Les problèmes financiers sont aussi cités par près d'un consommateur sur trois.

Par ailleurs, un quart des consommateurs déclarent avoir eu des pensées suicidaires, des comportements violents envers eux-mêmes, mais aussi avoir subi des agressions physiques ou sexuelles.

Si ces indicateurs diminuent par rapport à l'an dernier, les conséquences semblent bien ancrées et restent extrêmement impactant pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Que viennent questionner ces prises de risque

Au-delà de la répétition dans les conduites addictives, l'avènement du temps de la séparation et de l'accès au tiers, à l'autre semble questionner l'addiction chez les jeunes.

Cela implique d'ouvrir des percées temporelles pour permettre au jeune d'y déposer sa parole et de retraverser la question de l'infantile, de la toute-puissance à laquelle il lui faut renoncer et lui offrir de se projeter vers un futur, tout en acceptant de soutenir la perte de sa dépendance et ses effets.

La CJC, par l'accueil du négatif, se fait objet de contenance et régulateur de la jouissance. En tant qu'intermédiaire, elle œuvre à la séparation entre le manque du produit et le désir psychique de l'objet.

L'offre de maternance proposée par la CJC aux jeunes addicts permet non pas l'accès à la jouissance mais de travailler la séparation : la séparation avec l'objet d'addiction tout d'abord, qui n'est finalement pas un objet dénué de lien à l'autre.
Ainsi, le jeune par ses prises de risque renoue avec l'autre, questionne sa solidité, incorpore ses règles.

CEGIDD

Centre Gratuit d'Information, Dépistage et de Diagnostic

31% des dépistages ont concerné des personnes autres que des usagers de drogues

par Chantal LATTARD, médecin addictologue
Muriel DESBORNES, infirmière
Mélanie ROSSI-DUBOEUF, infirmière
Nina NEYRINCK , infirmière
Marion KUHN, infirmière

Les usagers de drogues fréquentent généralement peu les consultations d'information et de dépistage anonyme et gratuit alors qu'ils demeurent une population particulièrement exposée aux risques de contamination par les virus du SIDA et des hépatites B et C. : « Les plus à risque sont les moins dépistés ».

43% des infectés en population générale ne connaissent pas leur séropositivité VHC et bien davantage parmi les usagers de drogues en IV.

L'objectif du CeGIDD est de leur permettre :

- L'accès au dépistage du VIH, du VHC et du VHB ; de la syphilis et des IST.
- De favoriser le diagnostic et la prise en charge les plus précoces possibles.
- D'informer et de faciliter l'adoption de comportements de prévention et de RDR.
- De vérifier le calendrier vaccinal.
- D'encourager le dépistage des personnes usagères de drogues marginalisées et précarisées.
- De renforcer le lien entre dépistage et prise en charge globale.
- D'inciter les usagers de drogues à entrer au plus tôt dans une démarche de soins.
- D'orienter vers une/des consultation(s) spécialisée(s) :
  - Gynécologie, et/ou Planning Familial.
  - Dermato-vénérologie (IST ; syphilis).

176 personnes accueillies (124 hommes et 52 femmes)

140 consultations réalisées (dont 44 usagers de drogues)

11 patients détectés HCV

57 personnes ont bénéficié d'une vaccination
(Hépatite A - Hépatite B - HPV - DT Polio - Coqueluche - Grippe)

CONSULTATION AVANCÉE

PMI ET ASE

SAINT JULIEN EN GENEVOIS

En 2021, L'APRETO a répondu à une sollicitation de la CPAM de Haute-Savoie, dans le cadre d'un appel à projets avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie, en partenariat avec le CSAPA Thylac/Oppelia (Annecy), l'Association Addiction France et l'IREPS.

Des formations de sensibilisation et langage commun aux addictions ont ainsi été délivrées auprès des professionnels de la Protection Maternelle Infantile (PMI) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

En 2023, des consultations avancées en addictologie ont été réalisées, par un binôme travailleur social et infirmière de l'APRETO, sur la commune de Saint-Julien-en-Genevois à un rythme d'une fois par mois.

L'objectif de ces consultations est autant de répondre aux questionnements des professionnels autour des addictions que d'orienter les bénéficiaires de ces services vers les dispositifs les plus adaptés.

Suite à la fin du financement, en 2024 nous continuerons à nous rendre disponibles pour répondre aux professionnels de la PMI et maintenir ce partenariat de qualité entre nos institutions.

CONSULTATION AVANCÉE
MAISON D'ARRÊT

BONNEVILLE

par Maxime KLIMEK, éducateur spécialisé

L'association APRETO intervient sur la Maison d'arrêt de Bonneville, depuis 11 ans. Elle est désignée par l'A.R.S. comme "CSAPA référent carcéral"

L'un des rôles de l'intervenant socioéducatif consiste à apporter son regard et son expertise sur les effets des produits auprès des autres professionnels.

Ses compétences lui permettent d'éclairer les différents intervenants sur l'impact que peut engendrer la dépendance sur le(s) comportement(s) de l'usager détenu.

La transmission de ces informations bien spécifiques implique donc un positionnement et un discours adapté avec les différents acteurs afin que chacun puisse appréhender et concevoir son action.

Le déploiement du dispositif de CSAPA référent carcéral sur la maison d'arrêt de Bonneville constitue une offre de suivi UNIQUE sur la région Auvergne-Rhône-Alpes et ce, grâce au double financement A.R.S. et E.P.S.M.

La composante judiciaire de la personne fait partie intégrante de ce poste.
En fonction du statut pénal de l'usager (condamné ou prévenu), la prise en charge ne sera, de facto, pas la même.

Dès lors, la notion de temporalité constitue une donnée cruciale à prendre en considération dès le début de l'accompagnement.

Le rôle de l'intervenant socioéducatif

5 à 8 entretiens max par jours

Un rythme de suivi toutes les deux semaines minimum.

Un accompagnement sans distinction de sexe, avec ou sans substances

Une présence éducative de quatre jours par semaine de 9h30 à 12h et de 13h40 à 16h30

Une des missions de l'intervenant socio-éducatif consiste à mettre en œuvre toutes ses compétences professionnelles afin de maximiser les chances de réussite des deux missions qui lui sont confiées à savoir :

Élaboration du projet d'accompagnement en lien avec les attentes de la personne

Préparation à la sortie d'incarcération en lien avec le projet de la personne

L'ensemble de ces éléments sont repris par éducateur au sein du projet personnalisé coconstruit avec l'usager.

L'accompagnement peut se décliner via diverses actions. Dans tous les cas, le travail de fond est réalisé par et avec la personne accompagnée.
Cet accompagnement s'inscrit dans une temporalité et une perception qui est propre à la personne. Cela signifie qu'à tout moment, il peut être amené à revoir ses objectifs, et ce, afin de répondre aux mieux à ses besoins.

L'accompagnement en addictologie évolue ainsi en fonction du niveau de prise de conscience de l'individu. Ces expérimentations font partie intégrante du PROCESSUS de soin. Cela permet de donner à la fois, du sens à l'accompagnement, mais également de positionner la personne en prenant appui sur les trois prismes de la loi de l'effet :

l'INDIVIDU, le CONTEXTE et la SUBSTANCE

Dès lors, le travailleur social utilise l'ensemble des outils à sa disposition.

Les missions d'accompagnement

L'accompagnement peut prendre différentes formes et porter sur différents aspects

NIVEAU ADDICTION

Réflexion autour du lien entre addiction/découverte et gestion des émotions, compréhension du mécanisme des addictions, travail de globalisation et schématisation basé sur la loi de l'effet, etc.

NIVEAU MÉDICAL

Travail de réorientation vers les professionnels compétents de l'USMP (psychologue, psychiatre, médecin addictologue, corps infirmier), co-construction des projets de cures avec le SPIP et la médecin addictologue, travail de relais à la sortie avec les structures de soins compétentes.

NIVEAU SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Travail de prise de conscience des qualités de la personne, travail d'accompagnement vers l'orientation professionnelle et/ou vers l'hébergement à la sortie en collaboration avec le SPIP

La dynamique partenariale exercée au sein de l'USMP, comme avec les acteurs extérieurs (SPIP, Justice, pénitentiaire) permet d'amplifie ce travail et de favoriser sa poursuite à la sortie.

Tout cela passe par la réalisation d'actions diverses telles que :

- Temps de transmissions quotidiens et hebdomadaires avec les membres de l'USMP
- Réunions de coordination entre les associations APRETO et Addiction France
- Présence à la commission d'aménagement des peines
- Temps de concertation avec le médecin addictologue (Dr POPA)

La sortie

L'association APRETO est pleinement consciente de l'importance de la période suivant la libération de la personne incarcérée. Cette transition constitue la zone de danger et de rechute clairement identifiée. Il est donc nécessaire d'aborder cela dès le début de la prise en charge du détenu.

Afin de répondre à ce constat, différentes mesures sont mises en oeuvre :

Dans la mesure du possible, un entretien avant la date de sortie est proposé à l'usager : cet échange permet de revenir sur le suivi, mais également de reprendre et d'identifier, avec la personne, les zones de vigilance à sa sortie

Si le temps le permet, une enveloppe sous plis contenant son bilan, une attestation de rendez-vous en relais (sous condition de souhait de l'usager), son schéma de consommation et un carnet de bord lui sont remis.

ZOOM SUR LES « SORTIES SOUS LEVÉE D'ÉCROU »

Afin de réduire l'impact de ces sorties peu, voire pas préparées eu égard à la rapidité d'exécution, une procédure d'urgence a été mise en place : une enveloppe contenant a minima un plan d'accès CSAPA, en fonction du secteur géographique de domiciliation, des flyers d'informations en fonction des produits consommés et une carte de visite du travailleur social est distribuée.
En fonction de l'avancée et du type de prise en charge, le schéma réflexif de consommation de la personne et ses stratégies d'évitement, peuvent y être adjoint, comme dans une sortie classique.

Les études montrent que le risque de rechute et d'overdose suite à une sortie d'incarcération est accru. Un travail de réflexion avec le corps médical de l'USMP est mené afin de diminuer les risques d'overdose post-carcéral.

En lien avec l'USMP, nous souhaiterions mettre en place un protocole de délivrance d'un kit « NALOXONE » (pulvérisateur nasal à dose unique destiné au traitement d'urgence d'un surdosage ou « overdose » aux opioïdes (comme l'héroïne, la méthadone, le fentanyl, l'oxycodone, la buprénorphine et la morphine) à la sortie.

En parallèle de cette délivrance et en lien avec l'équipe de l'USMP, notamment le Dr Marianna POPA, addictologue intervenant sur l'unité de soin, nous avons estimé opportun de construire un travail d'éducation thérapeutique relatif aux modalités d'usage de ce médicament.

Les événements marquants

Un changement de procédure de planification des appels pour rendez-vous à l'USMP a été opéré, ce qui a entraîné un temps d'adaptation pour tous les acteurs de la boucle de soin et engendré des ralentissements dans les demandes d'accompagnement.
De même, les autorisations d'accès à certaines données contenues dans le nouveau logiciel déployé au sein l'USMP sont en cours d'étude, afin de faciliter le travail de recueil d'informations réalisé par l'intervenant de l'APRETO.

La surpopulation carcérale constitue une donnée dont il faut tenir compte et qui impacte les demandes d'accompagnements au sein de la maison d'arrêt. En effet, le contexte de vie influence de manière signifiante l'envie de consommer dans un schéma normé d'addiction.
L'intervenant de l'APRETO a donc dû conjuguer et adapter ses actions avec l'influence des conditions de détention.

Les chiffres clés

151
personnes
vues durant leur détention dans l'année

80
personnes
orientées par le service médical de la maison d'arrêt

93
personnes
sortant de prison dans l'année

954
actes
de soutien, d'orientation, de préparation à la sortie...

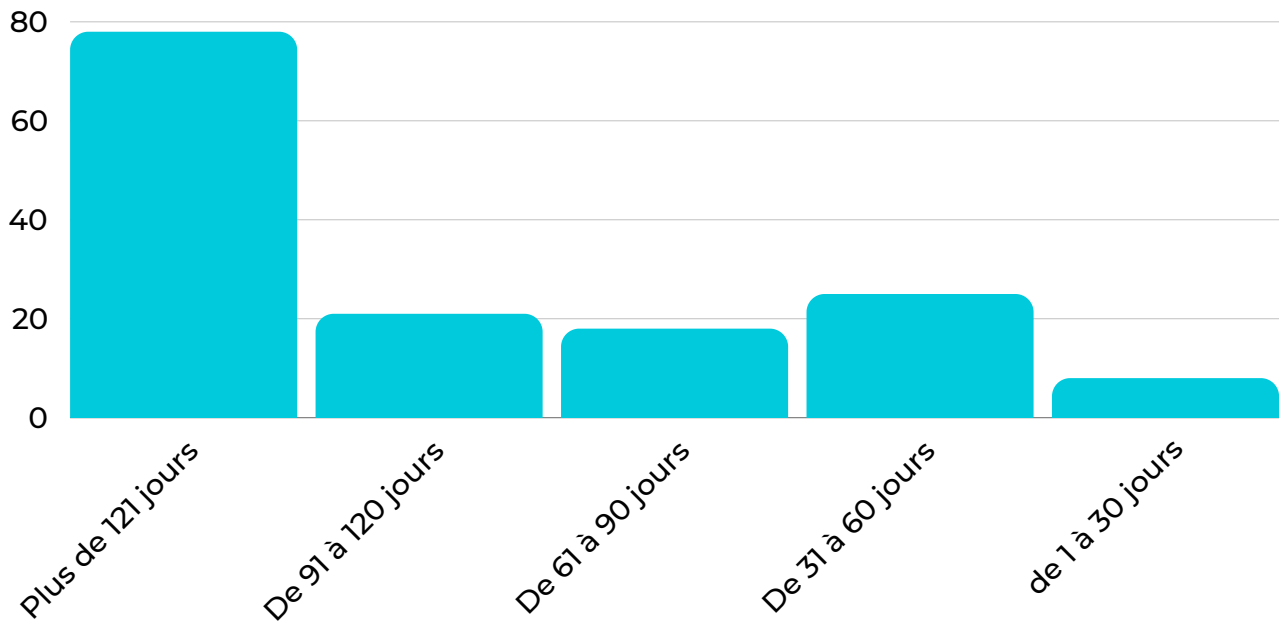

Répartitions de la durée d'accompagnement des personnes durant leur séjour

Les projets

Code de la route en prison

Au cours de cette année, nous avons cherché à nous rapprocher de la Direction de la sécurité routière afin de trouver des financements via le P.D.A.S.R. (Plan Départemental d'Action de Sécurité Routiére). Les liens avec l'association WimooV et le S.P.I.P. ont perduré afin de consolider le dossier.
L'abandon du module "Respecto" à la maison d'arrêt a freiné la logistique mais nous avons trouvé une solution avec le service scolaire afin de permettre aux intervenants de disposer de locaux lors de leur venue.

Groupe de parole des Alcooliques Anonymes et des Narcotiques Anonymes

Les groupes ont continué à se dérouler sur l'ensemble de l'année 2023. Pour faciliter la continuité et l'accessibilité de ces groupes, un travail de concertation entre le service pénitentiaire et les membres des deux associations a été mené afin de concilier les contraintes de chacun.

Les actions de groupes en collaboration avec l'association Addiction France

Pour rappel, ces actions consistaient à la sensibilisation des usagers incarcérés sur des thèmes donnés, en partenariat avec l'accueil des familles de la maison d'arrêt et le groupe entourage.
Le départ d'une des professionnelles en lien avec cette action n'a pas rendu possible sa mise en place cette année. Le contact avec l'association de l'Accueil des Familles reste toujours pérenne. Ce projet n'est pour autant pas suspendu, il doit être retravaillé et repensé afin de répondre aux besoins précis de l'association et de ses bénévoles.

Actions de prévention

Le mois sans tabac a été organisé, mais aucun retour de la part des détenus n'a permis de mettre en place une action sur un jour déterminé. Pour répondre plus efficacement aux difficultés liées à la consommation de tabac, les actions de prévention et les consultations tabac auront lieu plusieurs fois sur l'année.
Dans l'idéal, trois actions devraient être mises en place en collaboration avec l'USMP.

Le milieu carcéral ayant été identifié comme milieu de contamination des Hépatites et du VIH, une action est prévue en lien avec L'USMP courant 2024

Travail de collaboration avec les CSAPA référents maison d'arrêt Auvergne-Rhône-Alpes

L'organisation de cette collaboration est née d'un besoin commun de recherche de sens et d'une approche partagée de nos différentes pratiques en fonction du cadre d'intervention de chacun.

Une première réunion s'est tenue sur une journée, au sein de CSAPA Sitoni à Bourgoing Jailleux, en septembre 2023, et a réuni la quasi-totalité des structures référentes carcérales

Nos échanges ont permis de poser les bases organisationnelles de cette collaboration et de définir son intérêt.
Il en est ressorti la construction d'un espace d'échange d'outils afin de s'inspirer des pratiques de tous les CSAPAréférents de la région .

Un besoin de réunion semestrielle est très vite apparu afin de faciliter notre échange et d'apporter de la cohésion dans notre pratique. La seconde réunion a ainsi eu lieu le 5 avril 2024 au CSAPA Le Pélicazn sur Chambéry et la prochaine est programmée à l'APRETO en septembre 2024.

Les perspectives 2024

La reprise des actions de formation auprès du personnel pénitentiaire de la maison d'arrêt

Un travail de collaboration a été mené avec le formateur de la maison d'arrêt afin de repenser la formation.
Il a été décidé, avec le responsable de la formation, que cette action serait proposée à l'ensemble des surveillants et fera partie du socle commun de leur formation.
Huit séances ont été prévues pour l'année 2024 et commenceront en janvier.

Actions en lien avec les professionnels de l'USMP

Plusieurs souhaits de réaliser des groupes d'information ont été formulés et sont en cours de réflexion.
Les deux actions principales concernent la lutte contre la rechute et la sensibilisation/prévention des infections sexuellement transmissibles (I.S.T.)

CONSULTATION AVANCÉE

CHRS LA PASSERELLE

THONON-LES-BAINS

par Agnès GRISEY, infirmière

Depuis début 2023, nous avons la chance de travailler avec l'association La Passerelle. Nous avons déployé, grâce à leur soutien, la première consultation avancée en CHRS.

La consultation avancée est ouverte deux jours et demi par semaine pour les résidents, de la Margelle (hébergement collectif) et des appartements diffus, ayant des problèmes d'addictions.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE SUIVIS

Suivant les usagers, il y a des besoins et des accompagnements différents, qui parfois se cumulent :

- Des temps de permanences ou disponibilité dans les locaux de la Margelle
- Des entretiens individuels dans les bureaux ou à domicile
- Des accompagnements médicaux et chez le psychologue
- Des sorties nature / activités physiques
- Des séances détentes / bien-être
- Des actions collectives : jeu sur les consommations de produits, ateliers de sensibilisation durant le mois sans tabac...

Et aussi...

- Des accompagnements de demande de cure pour arrêter l'alcool
- Des rencontres avec différents partenaires du secteur
- Des entretiens informels, de soutien et de relation d'aide

LES ORIENTATIONS

- Service d'addictologie de l'hôpital de Thonon (ELSA)
- CSAPA de Thonon-les-Bains.
- Association APRETO à Annemasse (CSAPA - CAARUD, dispositif APPART'74)

Les chiffres clés

+80%
de bénéficiaires

L'activité s'est développée en 2023, passant de 10 à 18 personnes accompagnées

Logement

11 personnes logées en collectif à La Margelle.
7 personnes logées en appartements diffus

Mixité représentée

14 hommes et 4 femmes ont été accompagnés

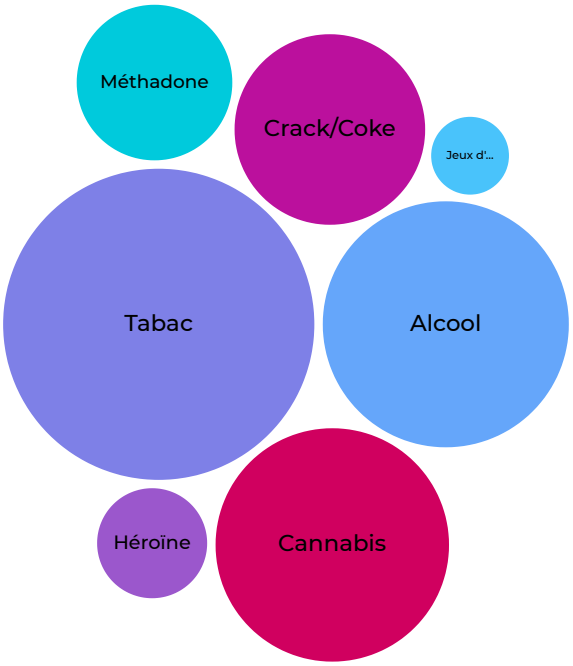

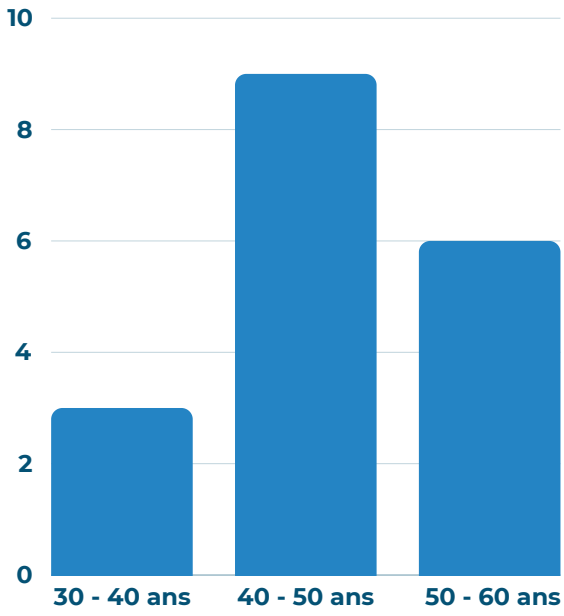

CONSULTATION AVANCÉE

QUAI 9

GENEVE

Depuis toujours l'association APRETO a entretenu des liens avec ses homologues helvètes, notamment sur le canton de Genève, avec l'association Première Ligne qui gère la Salle de Consommation à Moindre risques (SMCR) "Quai 9".

En 2019, un poste de travailleur social a été est créé avec pour mission d'intervenir directement auprès des usagers de drogues français, qui fréquentent le Quai 9.
Son intervention a pour objectif de leur proposer un accompagnement global sur le territoire français et notamment au sein du CSAPA de l'association APRETO.

Ses missions s'articulaient autour, dans une dynamique "d'aller-vers", au sein de la SMCR mais également dans son entourage proche, là où des scènes ouvertes peuvent voir le jour.

La manière de travailler est particulière à ce poste. Elle nécessite à la fois observation, patience, adaptabilité et souplesse.

Les rencontres se font à l'accueil, en salle de consommation ou aux abords de Quai 9. La plupart du temps, nous mettons à profit les collaborateurs sociaux sanitaires suisses, et leurs connaissances de la personne, afin qu'ils nous présentent. Cette mise en lien rassure souvent les usagers qui font confiance aux collaborateurs de Première Ligne.

Pour autant, la relation n'est pas aisée, car une des grandes difficultés de cette action, réside dans le fait que les usagers se présentant à Quai 9 ne sont pas toujours prêts à un échange ou à entreprendre des démarches .
Il faut alors trouver le bon moment, l'interstice qui va permettre de créer du lien.

Durant l'année 2023, le poste n'a été occupé que 3 mois dû principalement aux difficultés de recrutement d'un poste sous couverture juridique française, mais dont l'activité se déploie principalement sur le canton de Genève.
Cependant, les associations APRETO et Première Ligne ont maintenu des liens forts pour développer de nouvelles réponses face aux modifications des pratiques de consommation sur le territoire.

En effet, durant cette année 2023, les consommations de cocaïne fumée (crack) ont pris une place préoccupante au Quai 9.
Le grand Genève a, alors, lancé un “Plan Crack” s'étendant sur 3 ans.

Ce plan s'appuie sur le modèle des quatre piliers de la politique suisse en matière de drogues (la prévention, la thérapie et le conseil, la réduction des risques et la réglementation et exécution de la loi) avec des mesures allant de la création d'une annexe à Quai 9 pour la consommation du crack, aux maraudes en rue en passant par l'hébergement d'urgence, des places de stabilisation et la présence policière.

Afin de répondre à notre mission d’aller vers sur cette zone particulière du canton de Genève et de prendre en compte les réalités auxquelles sont confrontés les professionnels de Quai 9, une nouvelle articulation entre les associations APRETO et Première Ligne est donc actuellement en réflexion.
Les professionnels du CAARUD seront plus présents sur le territoire et nous espérons qu’en nous rendant plus disponibles également auprès des équipes suisses sur les lieux de stabilisation, du Sleep in, des maraudes et avec Cap Arve (service de soin addictologie du HUG basé à Genève) nous répondrons plus efficacement aux besoins des usagers comme des partenaires.

L’année 2023 a également été marquée par la participation de la directrice, du responsable des équipes éducatives de l’APRETO, ainsi que des professionnels de l’APPART’74, aux travaux effectués par l’institut de recherches sociologiques de l’université de Genève.

Ces travaux ont donné lieu à la parution du premier rapport de l’Observatoire Transfrontalier des Inégalité Sociales de santé paru début 2024.

ANTENNE SOCIOÉDUCATIVE
CSAPA DE LA VALLÉE DE L'ARVE

CLUSES

Aurélie RENOU, assistante sociale

Depuis mars 2011, l'antenne socioéducative de Cluses est intégrée au Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) de la Vallée de l'Arve portée par l'Association Addictions France (AAF).
Grâce à sa spécificité de prise en charge des usagers de produits illicites, cette antenne permet d'offrir au CSAPA un accueil généraliste.

Courant 2023, l'Association Addiction France a développé la formation de son personnel afin de pouvoir répondre à toutes les demandes d'accompagnement d'une addiction avec substances licites ou illicites, ou sans substance.

Il a paru alors tout naturel aux deux associations de mettre fin à cette convention spécifique qui les liait depuis 12 ans.
L'antenne socioéducative de Cluses a ainsi cessé son activité en juin 2023.

Le partenariat fort qui s'est noué au cours de ces nombreuses années reste bien évidemment de vigueur, mais l'association APRETO entend maintenant redéployer son action, sur le territoire du Chablais, en développant notamment une consultation avancée en addictologie au sein de structures partenaires.

Des contacts ont ainsi été pris, durant tout le second semestre 2023 afin de réfléchir, avec les acteurs du territoire à la réponse la plus adaptée aux besoins des personnes y résidant.

Les chiffres clés

Évolution de la file active des usagers

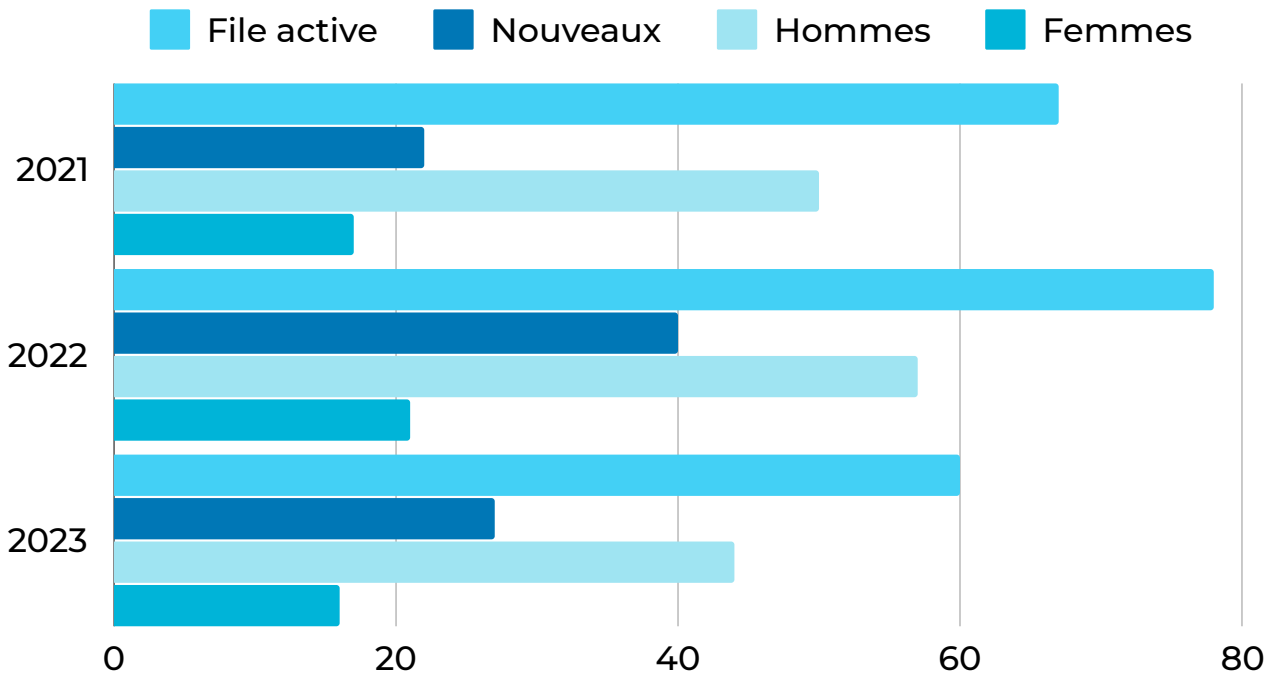

La baisse de la file active s'explique par le fait que l'activité s'est arrêtée au 31 juin 2023

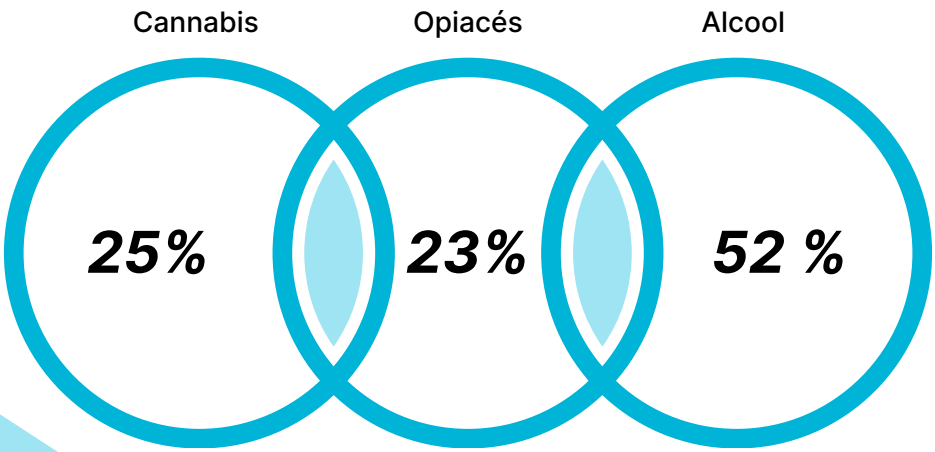

Substances psychoactives principales ayant amené la demande de prise en charge

ANTENNE SOCIOÉDUCATIVE
CSAPA DU CHABLAIS

THONON-LES-BAINS

Antoine PAUGAM, éducateur spécialisé

Depuis juin 2013, l'antenne socioéducative de Cluses est intégrée au Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) de la Vallée de l'Arve portée par l'Association Addictions France (AAF).
Grâce à sa spécificité de prise en charge des usagers de produits illicites, cette antenne permet d'offrir au CSAPA un accueil généraliste.

Courant 2023, l'Association Addiction France a développé la formation de son personnel afin de pouvoir répondre à toutes les demandes d'accompagnement d'une addiction avec substances licites ou illicites, ou sans substance.

Il a paru alors tout naturel aux deux associations de mettre fin à cette convention spécifique qui les liait depuis 10 ans.
L'antenne socioéducative de Thonon-les-Bains a ainsi cessé son activité fin mars 2023.

Le partenariat fort qui s'est noué au cours de ces nombreuses années reste bien évidemment de vigueur, mais l'association APRETO entend maintenant redéployer son action, sur le territoire du Chablais, en développant notamment sa consultation avancée en addictologie, qui est déjà intégrée au CHRS La Passerelle à Thonon-les-Bains, au sein d'autres structures partenaires.

Des contacts ont ainsi été pris, durant tout le second semestre 2023 afin de réfléchir, avec les acteurs du territoire à la réponse la plus adaptée aux besoins des personnes y résidant.

Les chiffres clés

Évolution de la file active des usagers

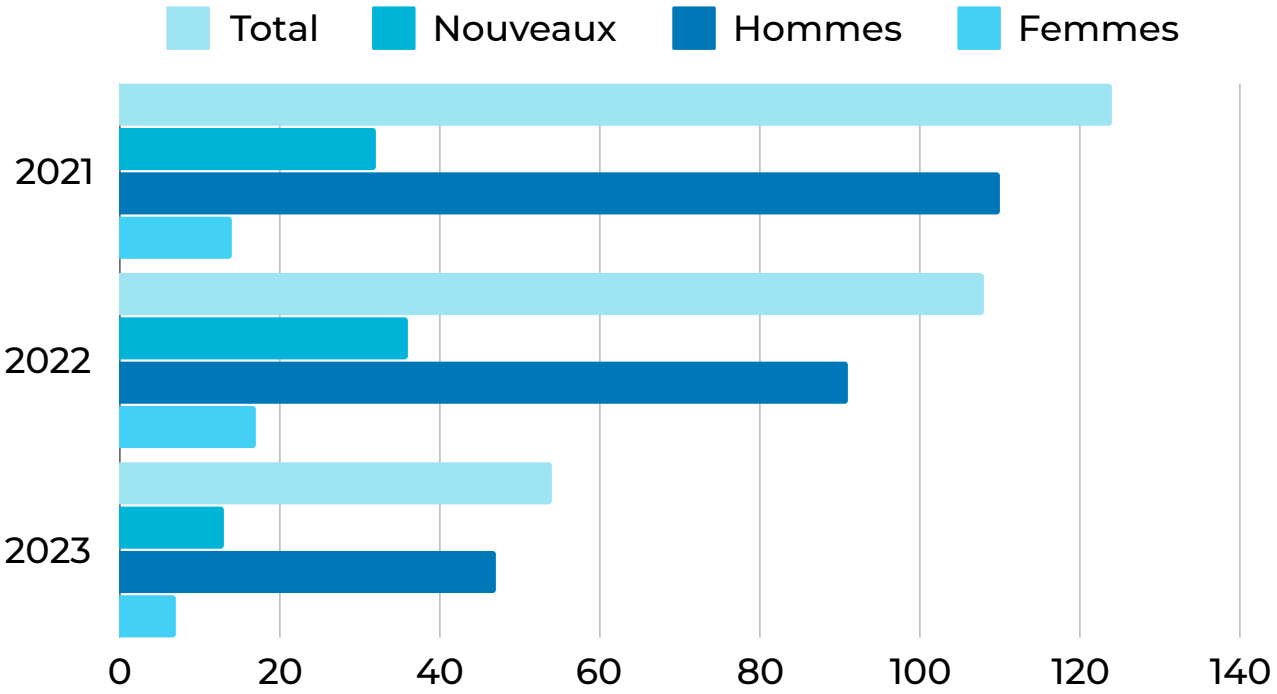

La baisse de la file active s'explique par le fait que l'activité s'est arrêtée au 31 mars 2023

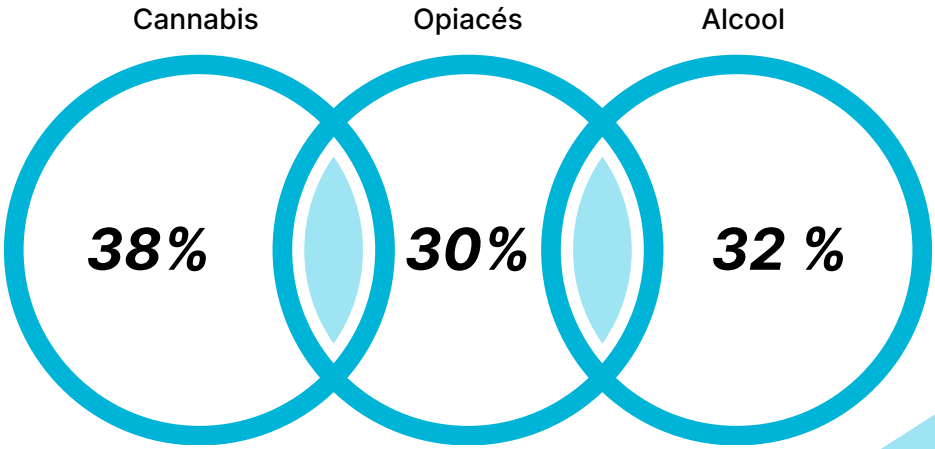

Substances psychoactives principales ayant amené la demande de prise en charge

CSAPA
AVEC HÉBERGEMENT

par Pauline GUILLEMAILLE, éducatrice spécialisée
par Julien LAMBERT, travailleur social
Marion KUHN, infirmière

Les Appartements Thérapeutiques Relais

Ces appartements constituent une étape dans une démarche de soins et d'autonomie sociale, car le changement envisagé ne relève pas d'un parcours linéaire. Il passe par des étapes, des paliers nécessaires au questionnement, à la création de nouveaux liens avec l'environnement

Les missions d'accompagnement

- Élaboration du projet personnalisé, à partir des besoins, attentes et projections de la personne.
- Favorisation de l'intégration dans l'appartement et dans l'environnement.
- Accompagnement socioéducatif : soutien, accompagnement dans la les démarches administratives, aide budgétaire, orientation et accompagnement vers les professionnels extérieurs (PMS, restos du cœur, CCAS...).
- Rencontres régulières, à domicile, au CSAPA ou accompagnements à l'extérieur.
- Accompagnement de la famille, soutien.
- Aide à la poursuite de la démarche de soin en lien, ou non, avec l'addictologie : lien avec l'équipe médicale et le psychologue du CSAPA, orientation vers des professionnels extérieurs.
- Préparation et accompagnement à la sortie du dispositif, à une inscription dans le droit commun et à une insertion socioprofessionnelle.
- Autonomisation de la personne.

36 demandes d'hébergement
12 Personnes accompagnées

Les chiffres clés

6 sorties du dispositif ATR dans l'année :

2 sans solution

2 en centre d'hébergement

2 en logement autonome

6 entrées au cours de l'année

Des accompagnements "hors les mûrs" ont été mis en place pour poursuivre l'accompagnement après l'installation dans le logement ou l'hébergement.

4 personnes en ont bénéficié pendant 1 mois et demi en moyenne.

La gestion des logements

- Recherche de partenariats pour de nouveaux logements à louer.
- Lien avec les partenaires extérieurs pour l'amélioration et le développement du dispositif : SIAO, CSAPA partenaires, Fédération Addiction...
- Réalisation des démarches administratives liées aux logements (ouverture des contrats d'eau, électricité, gaz, différents travaux...) en lien avec le service administratif et le service comptabilité de la structure.
- Aménagement des logements et entretien.
- Organisation de la commission hébergement et suivi des demandes d'hébergement.
- Réflexion et/ou rédaction des outils internes au pôle hébergement (contrats de séjour, état des lieux, cahier de liaison d'entretien des logements, livret d'accueil...)

En 2023, l'équipe a aménagé 3 nouveaux logements

Actuellement, les logements sont sur 4 secteurs géographiques

Annemasse agglomération, La Roche sur Foron, Cluses et Thonon

Sorties collectives loisirs et culturelles

Pour permettre aux usagers de travailler sur leur équilibre de vie, de réduire le sentiment d'isolement et pour favoriser l'accès aux activités socioculturelles, l'équipe a souhaité mettre en place des sorties au cours de la période estivale.

11 sorties ont été réalisées : sortie au lac, rafting, lasergame, restaurant, montagne, réalité virtuelle...

Retour des usagers

"On a pu rencontrer des personnes dans la même situation que nous"

"On a découvert de nouvelles activités"

"Ça fait un contact social régulier"

"Des moments magiques !"

L'équipe souhaite poursuivre les accompagnements collectifs sur l'année 2024, en proposant des temps chaque semaine.
Les usagers seront concertés pour la mise en place d'ateliers hebdomadaires.

Les perspectives

- De nouvelles arrivées et des nouvelles sorties à organiser, planifier, préparer.
- Deux appartements à rendre, de nouveaux logements à trouver et à aménager.
- De nouvelles rencontres partenariales à prévoir pour améliorer la qualité de l'offre pour les usagers (CHRS, bailleurs sociaux, agences immobilières, arts et culture...)

Le réseau Familles d'Accueil Thérapeutique

L'association APRETO dispose d'un réseau de Familles d'Accueil sur l'Arc Alpin (Haute-Savoie, Savoie, Ain) qui est agréé pour 4 places.

L'accompagnement en Famille d'Accueil consiste à permettre aux usagers de substances psychoactives licites et illicites de s'engager ou de poursuivre un processus de reconstruction personnelle et sociale. Elle favorise leur autonomisation et participe à leur réinsertion socio-professionnelle.

Les personnes accueillies peuvent être sevrées ou substituées. L'accompagnement est individuel ou de couple, avec ou sans enfant(s). Il est réalisé dans un milieu familial de type rural, éloigné des pressions et des sollicitations de l'environnement urbain de la quasi-totalité des demandeurs.
La distance géographique et physique permet la distanciation psychologique vis-à-vis des substances consommées et de leur environnement vécus comme pathogène par la personne concernée.
La Famille d'Accueil permet une restauration de la fonction parentale et familiale pour les personnes qui ont des enfants. Elle peut prévenir chez les jeunes usagers de drogues le passage d'une consommation abusive ou nocive à une dépendance avérée. Elle peut également représenter une alternative à l'incarcération dans le cadre de libérations à caractère provisoire ou conditionnel.

La durée théorique des séjours peut aller jusqu'à six mois, éventuellement prolongeable au regard du projet individuel de la personne accueillie.

La prise en charge fonctionne sur une triangulation : personne accueillie, Famille d'Accueil, travailleur socioéducatif de l'APRETO. Cette triangulation se voit notamment concrétisée lors des visites socioéducatives effectuées sur le lieu d'accueil : hebdomadaires durant le premier mois de séjour, bimensuelles pendant les mois qui suivent, à tout moment en cas d'urgence ou de problèmes particuliers.

Depuis 2020, à la sortie de la pandémie de la COVID-19, le réseau est en sommeil suite notamment aux difficultés de recrutement des familles. Celles-ci sont bénévoles et perçoivent une indemnisation journalière de 32 euros. qui sont bénévoles,

Des groupes de travail et un comité de pilotage ont été mis en place cette année, courant 2023, comprenant des salariés et des administrateurs de l'association APRETO, afin d'écrire le nouveau cahier des charges qui servira de guide afin de redéployer ce réseau.

PÔLE PRÉVENTION

par Fabienne TASSA, éducatrice spécialisée
Mélanie ROSSI-DUBOEUF , infirmière
Oualid BEN SAID, psychologue
Salime HAMADOUCHE, médiateur quartier

Information
Sensibilisation
Formation

Grâce aux financements publics des communes, des communautés de communes, de l'état, de l'ARS, nous pouvons mener des actions de prévention, sensibilisation sur plusieurs territoires

Différentes structures des territoires ont bénéficié d'interventions diverses de prévention :

- L'Agglomération d'Annemasse
- L'agglomération de Genevois et particulièrement la commune de Saint-Julien-en-Genevois
- La communauté de communes d'Arve-Faucigny
- La Communauté de communes Faucigny-Glières (Bonneville)
- La Communauté de Communes Arve et Montagnes (2CCAM Cluses)
- La Communauté de Communes de la Vallée Verte
- Le Chablais

OBJECTIFS

- Lutter contre les effets délétères qu'induisent les conduites addictives, avec ou sans produit, tant sur le plan physique, psychique et comportemental.
- Favoriser l'intégration sociale des jeunes.

107 rencontres partenariales

16 établissements concernés

Les structures ayant bénéficié d'interventions :

- Les collèges, les lycées
- Les services communaux de prévention
- Les services de prévention spécialisée
- La mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)
- Les unités éducatives en milieu ouvert (UEMO) et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
- Les établissement ou services d'aide au travail (ESAT)
- Les centres de sport
- Les service jeunesse municipaux
- Le conseil départemental de la Haute-Savoie

Prévention de Masse

Sensibilisation sur les conduites à risques, les mises en danger et les potentielles répercussions psychosociales et somatiques auprès des jeunes

Saint-Julien-en-Genevois (Collèges et Lycées)
Agglomération d'Annemasse (Lycées et Collèges)
Boëge (Collège)
Bonneville (Lycées, EPDA de Bonneville, Groupe prévention santé)
Bons-en-Chablais (Collège)
Cluses (Lycées, Carré jeunes et Service jeunesse, EPDA de Cluses)
Marnaz (Centre jeunesse)
Saint-Jeoire (Collège)
Scionzier (Collège)
Thonon (Lycées, Collèges)

1 500 jeunes rencontrés

Chaque intervention a reçu un satisfécit pour la cohérence de l'action au regard de la demande émanant de l'établissement
(en fonction de la typologie du public et des problématiques observées).
Les évaluations sont favorables, avec une reconnaissance de la pertinence du travail sur le développement des compétences psychosociales des élèves rencontrés.

PROGRAMME UNPLUGGED

Unplugged est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire (collège : 6e et 5e), porté par la Fédération Addiction.
Il comprend douze séances interactives de 50 mn en classe, menées par des professionnels de la prévention, ainsi que des enseignants formés.
Ce programme met particulièrement l'accent sur l'alcool, le tabac et le cannabis, avec une ouverture sur les conduites addictives liées aux écrans et aux jeux vidéo, en s'appuyant sur le développement des compétences psychosociales.

24 jeunes formés

L'APRETO a conduit le programme UNPLUGGED sur deux classes de 5e SEGPA du collège Jean-Jacques GALLAIS de Scionzier.
Les évaluations (professionnels comme jeunes) s'avèrent toutes positives.

Prévention Annemasse Agglo

Sensibilisation sur les conduites addictives lors d'actions nationales de prévention santé auprès des publics fragilisés

Interventions auprès des établissements scolaires, des services jeunesse, de l'Établissement d'Aide par le Travail ADTP, ou en partenariats lors d'actions portées par l'agglomération d'Annemasse (ex : SISM).

L'association APRETO est toujours partie prenante dans la construction d'outils permettant de satisfaire aux missions de Prévention auprès de toute catégorie de public.

Prévention Saint-Julien-en-Genevois

Sensibilisation sur les conduites addictives lors d'actions nationales de prévention santé auprès des établissements scolaires, et de la MIEF (Maison Intergénérationnelle de l'Enfance et de la Famille)

Sur un territoire où le rapport entre les revenus les plus faibles et les plus hauts est de 1 à 8 (contre 1 à 5 à l'échelle nationale), la solidarité est une nécessité.
Afin que chacun puisse jouir d'une même qualité de vie, Saint-Julien et la Communauté de Communes du Genevois ont sollicité l'APRETO pour mettre en place des actions de prévention et de santé en direction des jeunes et des familles.

Actions de santé
90 personnes
dont 36 adolescents
rencontrés

Pluisieurs rencontres ont été réalisées,
avec le Directeur de la Cohésion Sociale
dans l'objectif de favoriser la participation citoyenne des habitants et plus particulièrement des jeunes.

A ce propos, la participation de l'APRETO auprès des diverses instances jeunes de la collectivité et le montage de projet d'accompagnement
ont été plébicités.

Actions de prévention en justice

Unité Éducative en Milieu Ouvert (UEMO)

Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Saint-Pierre-en-Faucigny / Ville-la-Grand

Les actions en UEMO-PJJ, financées dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Orientation et de Financementde, s'inscrivent dans une offre d'interventions polyvalentes et variées, adaptées aux difficultés rencontrées et facilitées par une relation partenariale forte :

- Interventions individuelles, collectives, groupales
- Création d'outils communs
- Formation / Sensibiliasation

25 JEUNES
2 PARENTS

Ces actions s'adressent aux jeunes et aux parents.
Depuis 2020, nous sommes passés de 3 projets d'intervention à 5 en 2023

Le partenariat est consolidé, voire élargi, structurellement entre les différents intervenants en addictologie, venant étoffer les actions et tendre à une unicité d'action départementale. L'intervention de l'APRETO bénéficie d'une reconnaissance de toute la pertinence de son action. Le professionnel bénéficie, grace à un partenariat efficace installé dans le temps, d'une intégration au sein des équipes des deux unités éducatives en milieu ouvert (UEMO) de la protection judiciaire de la jeunesse de Saint-Pierre-en-Faucigny comme de Ville-la-Grand.

Perspectives envisagées en 2024

- Continuité des rencontres individuelles.
- Groupe d'expression à thème (Valorisation de la place et de l'identité - Travail sur l'estime de soi).
- Stages stupéfiants / citoyen.
- Groupe de parole auprès de l'entourage des jeunes consommateurs.
- Formation au Repérage Précoce / Intervention Brève (RPIB) auprès des professionnels des unités de Saint-Pierre-en-Faucigny et de Ville-la-Grand.
- Projet d'intervention de pairs experts auprès des collectifs jeunes en UEMO-PJJ.

ESCAPE GAME - SAUVEZ LÉANDRE

Le dernier trimestre 2023 à vu l'expérimentation de l'Escape Game
"Sauvez Léandre"
fruit de la collaboration entre l'APRETO et la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Haute-Savoie.
Son déploiement est réalisé depuis janvier 2024

L'objectif est d'apporter le soutien nécessaire au jeune lui évitant de tomber dans l'isolement et les conduites à risques qui en découlent.
Le partenariat s'est vu renforcé dans la construction de cet outil favorisant l'entraide, la cohésion et la réflexion amenant à une prise de conscience.

Mois sans tabac

8e édition de ce défi du Mois sans tabac (novembre 2023), dans le cadre de l'action nationale CPAM Finance, dont les objectifs sont d'informer sur le tabac et les dispositifs d'aide à l'arrêt :

- Rallye Santé Tabac Jeunes : sensibilisation auprès de plusieurs collèges et lycées.
- Journée d'information à la salle MLK d'Annemasse avec divers ateliers comme le jeu de rôle. L'objectif étant de développer le sens critique et l'affirmation de soi.
- Présence sur le marché d'Annemasse : aller vers la population et les habitants d'Annemasse avec l'objectif de susciter l'intérêt et l'échange autour du tabac.

96 PERSONNES RENCONTRÉES

- Informations sur le tabagisme et le sevrage tabagique.
- Informations sur les diverses manières d'accompagnement vers l'arrêt, les divers outils.
- Stand avec affichage.
- Testeur CO et remise de substituts nicotiniques.

Journée mondiale de lutte contre le SIDA

Depuis plus de 20 ans, un collectif piloté par l'APRETO organise une action de prévention lors de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, le 1er décembre.

En 2023, ce sont ainsi 115 élèves de collèges et lycées du Chablais et du Genevois qui ont pu assister à un "Petit déjeuner santé" au sein de l'auditorium du Perrier.
Une table ronde avec plusieurs intervenants a pu répondre aux questions des jeunes tout en donnant des informations épidémiologiques et des conseils de prévention
Intervenants : Médecin et infirmière du CeGID du centre Hospitalier Alpes Léman - Travailleurs sociaux et infirmiers de l' APRETO (Appart'74 et pôle prévention)

Repérage Précoce Intervention Brève

Le Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB) est un outil de prévention à destination de professionnels dont l'objectif est de repérer les consommations de substances psychoactives à risque chez les patients et usagers qu'ils accompagnent afin de tendre vers une diminution de ces consommations.

Il se décline donc en deux étapes :

- Le Repérage Précoce consistant à évaluer les consommations à risques, en dialoguant avec la personne accompagnée et en recueillant ses consommations (quantités, fréquence) ou à l'aide de questionnaires standardisés.
- L'Intervention Brève se déroule uniquement lorsque l'étape précédente révèle des consommations à risque. Elle consiste à motiver un changement de comportement, s'appuie sur l'entretien motivationnel, apporte les informations nécessaires, tout en respectant les choix et l'ambivalence de la personne.

Le RPIB dure entre 5 à 20 minutes et peut se réaliser à plusieurs reprises auprès d'une même personne.

20 professionnels sur 2 structures différentes ont été formés

Le CHRS Saint Martin (Cluses) la Fondation Alia, MECS de Châtillon-sur-Cluses

MÉDIATION - PRÉVENTION QUARTIERS

par Salime HAMADOUCHE, médiateur quartier
Fabienne TASSA, éducatrice spécialisée

Les actions du poste Prévention Médiation Quartier, financées par Annemasse agglomération, se déploient sur les quartiers des six communes de l'agglomération annemassienne en Contrat de Ville et Zone de Sécurité Prioritaire : Ambilly, Annemasse, Ville-la-Grand, Etrembières, Gaillard, Vétraz-Monthoux.

Le poste de Médiateur quartier a été pourvu à compter de l'été 2023.
Il a de suite intégré les groupes de travail, initiés dans le cadre des assises de quartier par la ville d'Annemasse, suite aux émeutes de fin juin.

Le médiateur quartier a aussi été présent durant tout l'été, en partenariat avec les autres intervenants de la jeunesse, sur les quartiers du Perrier et de Romagny.

Il a été remis en place :

- Le travail de rue les jeudis après-midi avec l'Escale (accueil de jour) pour explorer les lieux en dehors d'Annemasse.
- Des permanences avec les services jeunesse d'Ambilly (le 8RDJ); de Gaillard (EVS), d'Annemasse (J.5) et de Ville-La-Grand (Le Labo).
- Des interventions de sensibilisation et de prévention des addictions auprès des différents services jeunesse.

Nous participons également à différents collectifs institutionnels ou associatifs sur des thématiques précises (Noël Solidaire, Semaine d'Information sur la Santé Mentale...).

Le travail partenarial occupe une partie importante des activités du pôle prévention-formation.
L'accompagnement de la personne ne peut se faire que dans la prise en compte de son environnement et de toutes ses problématiques.

La promotion du repérage précoce des consommations et la mise en place d'une intervention personnalisée à l'aide d'une méthodologie spécifique sont les outils principaux du médiateur.

Agir sur les quartiers concernés dans une optique de prévention, de réduction des risques, de médiation et de participation des habitants, jeunes et adultes

L’intervention à la Maison des Adolescents « Rouge Cargo »

L’une des activités de l'intervenant socioéducatif du poste Médiation/Prévention/Quartiers se fait au sein de la Maison des Adolescents de Vétraz-Monthoux

Elle consiste à participer, une fois tous les quinze jours, à des entretiens bifocaux, réalisés en présence de deux professionnels de champs spécialisés différents

CAARUD

fil rouge

François BROUXEL, travailleur social
Mathilde PILSUDSKI, éducatrice spécialisée
Marion KUHN, infirmière
Carole BLANCHET, infirmière
Gaëlle SOUCHU, Travailleuse sociale
Constance LENGLARD, Travailleuse sociale
Mikaël GISBERT, infirmier

Un CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de drogues) a pour mission la réduction des risques et des dommages (RDRd) liés à l'usager de drogues, et/ou à la prise de risques sexuels, en délivrant du matériel à usage unique. Cette distribution vise à réduire les risques d'infections, quelles qu'elles soient (VIH, Hépatites, IST...).
Il permet aussi de proposer des espaces d'échanges et de discussions afin d'être attentif aux besoins des personnes.

Le fil Rouge peut orienter vers le CSAPA pour une demande de démarche de soins et/ou vers les partenaires locaux de droits communs.

La RDRd vise aussi à comprendre et à prendre en compte l'environnement des consommateurs, impliquant ainsi le faire « avec ».
L'usager est le premier expert de sa consommation et de ce qu'il se passe autour de lui.
Il arrive souvent avec un parcours riche et peut apporter un regard autre sur les addictions.

L'équipe du CAARUD compose avec la réalité des usagers. Elle peut s'appuyer sur eux pour être relais/ressources en distribuant du matériel à leur entourage.

Le CAARUD de l'APRETO dispose d'un espace fixe dit "Bootik" et d'un dispositif mobile permettant un mix entre « l'aller-vers », les maraudes ou les stationnements.
Il s'agit d'un camion aménagé reconnaissable par le flocage personnalisé reprenant le nom du CAARUD « Le Fil Rouge » ainsi que le logo de l'APRETO.

L'année 2023 a vu l'équipe du CAARUD se renouveler à 100 % et celle-ci n'a été complète qu'à partir du mois d'octobre. De ce fait le lien avec les usagers s'est recrée progressivement avec les nouveaux intervenants.

La seconde partie de l'année a permis de mobiliser les usagers au travers de l'organisation de journées en extérieur.

Tout au long de l'année, le travail de partenariat s'est poursuivi tant auprès du réseau local (Accueils de jour, CHRS, CSAPA et CAARUD, PASS Thonon, Croix-Rouge Thonon,) qu'auprès du réseau étendu (participation et échanges de pratiques à l'inter-CAARUD de Lyon, dons de croquettes par le refuge de l'Espoir à Arthaz). Ces échanges se sont traduits par des visites régulières, des orientations réciproques, des réunions de coordination ou du Travail de Rue Partagé (TRP).

Le CAARUD s'est aussi mobilisé pour explorer les territoires, où les usagers se rassemblent, sur l'agglomération annemassienne, notamment sur Gaillard et ses alentours.

D'autre part, bien que le CAARUD s'entende principalement comme un accueil collectif, le travail de l'aller vers se traduit aussi par des accompagnements plus individuels ou des visites à domicile qui permettent de renverser la relation asymétrique que peut laisser parfois craindre la relation entre un aidant et une personne en demande d'aide.
Ce petit pas vers l'autre permet d'ouvrir les portes d'un accompagnement plus soutenant, un accès aux droits communs et facilite le travail d'orientation du CAARUD vers les partenaires appropriés.

Deux évènements majeurs ont marqué cette année 2023

L'évaluation du CAARUD au mois de juin, qui a demandé une grande préparation de l'ensemble de l'équipe et de l'institution.

Le Projet d'Établissement du CAARUD qui a nécessité durant de longs mois un travail de réflexion et des groupes de travail réguliers afin de décrire l'activité de l'établissement, mais aussi les perspectives et les projets pour les cinq années à venir.

DÉPLOIEMENT DU BUS ANNEMASSE ET SON AGGLOMÉRATION

Une réflexion a été menée, en fin d'année 2022, sur le déploiement du bus sur le territoire. Nous avons, en lien avec nos partenaires, évalué les besoins et les endroits stratégiques. Ces stationnements sont à différencier du travail de rue dit « maraude », pour autant ces deux modes de travail de rue en « aller vers » permettent une action complémentaire.

La maraude permet avant tout de rencontrer les personnes à la rue. Cette démarche permet de se rapprocher au plus près de la réalité de vie des personnes que nous accompagnons.

Nous pouvons, dès lors, orienter la personne, si elle le souhaite, vers notre stationnement afin de prendre un temps individuel pour discuter de sa situation et un temps collectif pour un moment de partage et d'échange autour d'une collation et de la distribution de matériel en toute discrétion dans le camion.

Le stationnement se veut un vrai moment de partage et de lien.

UNE CONSTANTE ADAPTATION AU BESOIN

Après un Travail de Rue Partagé avec l'équipe de l'Escale d'Annemasse pendant 6 mois, nous nous sommes aperçus que de nombreuses personnes passaient par l'Escale et ne connaissaient pas le CAARUD ou n'osaient pas venir nous voir.

À partir de là, il a été décidé en début d'année, de trouver un stationnement plus proche de l'Escale. À la suite d'une réunion-bilan du travail de Rue Partagé, au printemps 2023, il a été convenu avec l'accueil de jour que le bus du Fil Rouge se positionnerait devant l'Escale les lundis après-midi de 14h à 15h30.

Cependant l'expérience, bien qu'intéressante et fructueuse dans un premier temps, s'est finalement révélée peu adaptée. Cette action a été abandonnée en septembre afin de se réorienter vers la modalité du Travail de Rue Partagé, une fois tous les 15 jours, en complément de la mission du Médiateur Quartier de l'APRETO.

LA VALLÉE DE L'ARVE

Nous sommes présents sur la vallée de l'Arve, à Bonneville, tous les mercredis de 14h à 15h30, puis de 16h à 17h sur Cluses.

Pour l'emplacement de Cluses, après accord avec les élus du territoire, nous avons fait plusieurs maraudes en journée afin de se rendre compte des lieux potentiels de consommation, de manche, et de prendre contact avec les possibles partenaires sur la commune.

En janvier 2023 il a été décidé, après consultation des personnes que nous avions rencontrées, de stationner le bus sur le parking du cinéma, pendant 1h les mercredis après-midi de 16h à 17h.

LE CHABLAIS

Le stationnement de Thonon a été conservé le jeudi après-midi de 14h à 17h en y couplant une maraude en fin de matinée afin de rencontrer les personnes et les partenaires et faciliter l'orientation vers le bus du CAARUD.

Certaines difficultés ont été rencontrées avec ce stationnement : de moins en moins d'usagers rencontrés lors des maraudes en ville ; des usagers isolés dans les alentours de la ville avec des difficultés de déplacement pour venir jusqu'au bus ; des difficultés pour obtenir un emplacement pérenne et bien situé sur la commune.

Cela nous conduit à repenser notre permanence et mode d'action pour 2024.

LES CHIFFRES CLÉS

ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE

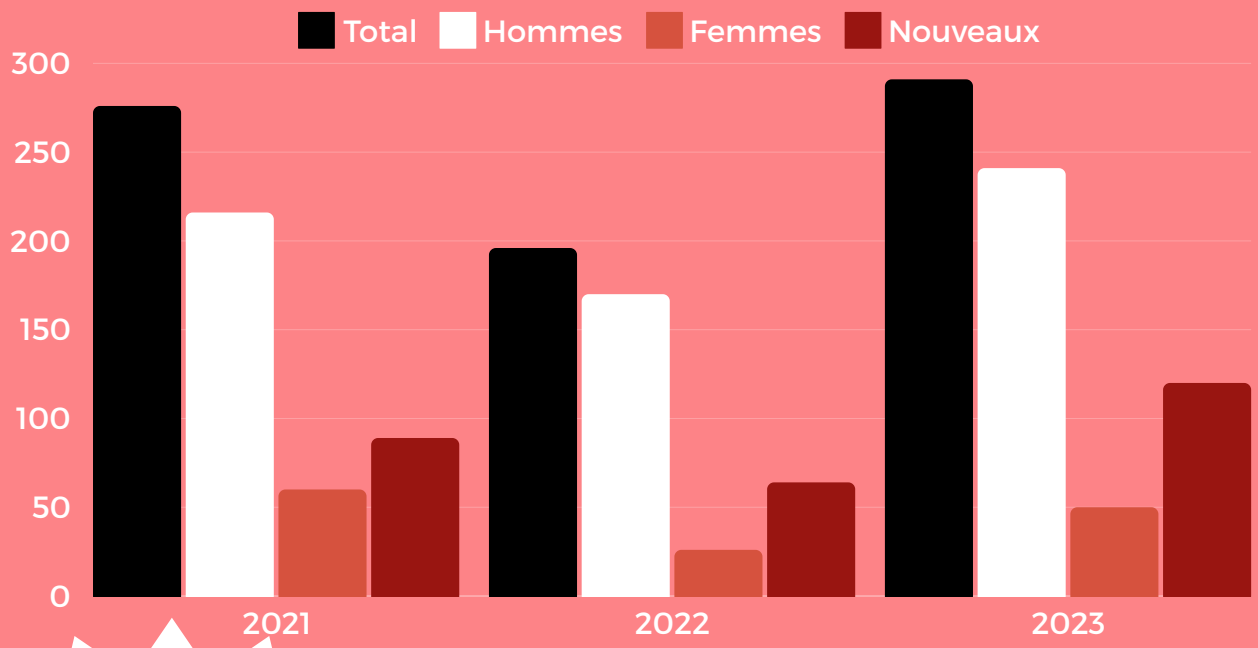

18 107 seringues usagées récupérées, soit 362 DASRI d'un litre

3000 kits pour fumer le crack

39 maraudes 184 personnes rencontrées

54 stationnements avec le bus 214 contacts extérieurs

LA CONSOMMATION DU CRACK OU « FREE BASE »

Le « Crack » est de la cocaïne basée,
soit avec de l'ammoniaque, soit avec du bicarbonate de soude alimentaire.

La poudre de cocaïne est mélangée avec du bicarbonate de soude puis chauffée avec de l'eau afin d'obtenir un « caillou de crack ».

En 2023, le crack se vend dans de nombreuses villes, notamment à Annemasse et à Genève.
On peut le trouver sous forme de galettes déjà toute préparées afin de le fumer directement.

Cette méthode de consommation augmente la rapidité d'apparition des effets stimulants et euphorisants, tout en diminuant proportionnellement leur durée.
L'envie irrépressible de consommer prend alors le dessus afin de masquer les effets du manque ; la notion de plaisir disparaît alors peu à peu.

Les cycles de consommation de crack sont extrêmement courts, 15 à 30 minutes entre deux consommations.
Il s'agit donc, dans ce court laps de temps, de trouver 10 euros, de se fournir le produit et de le consommer et de devoir repartir dans ce cycle.

Ce type de consommation frénétique ne permet pas aux professionnels d'ouvrir un espace de dialogue avec les consommateurs. Il nous faut donc inventer de nouvelles modalités de rencontre et d'accompagnement.

Face à ces nouvelles modalités de consommation, depuis avril 2024, l'équipe du Fil Rouge, accompagné d'un patient expert, a mis en place des ateliers pour apprendre à "baser" au bicarbonate plutôt qu'à l'ammoniaque.
Ces ateliers sont l'occasion de faire émerger le travail avec des usagers pairs, susceptibles d'animer ces temps avec les professionnels du CAARUD, ce qui contribue au développement de la pair-aidance qui est un des objectifs du CAARUD pour l'année 2024.

QUELQUES ACTIONS MENÉES

Promouvoir la bientraitance et la bienveillance

Durant l'automne 2022 le CAARUD a participé avec l'appart74 à la mise en place de séances de « bien-être » avec la venue d'une socio-esthéticienne qui était présente le lundi matin lors du brunch. Le constat a été positif, ce qui a amené l'équipe à réfléchir à un renouvellement de cette activité.

L'hygiène a aussi été au cœur de nos échanges en réunion. Nous avons donc mis l'accent sur l'accès facilité à la douche, ainsi qu'aux différentes propositions de nos partenaires en termes d'hygiène (douche, laverie, vestiaire) afin d'orienter au mieux les personnes sur les dispositifs en lien avec leurs demandes.

Par ailleurs, nous avons ouvert un temps "femmes", spécialement dédié aux usagères.
En effet, dans notre structure d'accueil ainsi que lors de nos permanences extérieures, les femmes restent encore sous-représentées, néanmoins nos échanges ont révélé un fort besoin de présence, d'écoute et d'accompagnement spécifique lié à leur condition.

Pour ces raisons, l'équipe a souhaité mettre en place un temps d'accueil dédié exclusivement aux femmes afin de répondre à leurs besoins et améliorer l'accès aux soins et l'accompagnement des usagères de produits psychoactifs. Dans cette optique, l'intervention de la socio-esthéticienne a été plébiscitée sur ces temps au rythme d'une séance mensuelle.

En 2023, les différents partenariats ont perduré et notamment celui, très important, avec le refuge de l'espoir d'Arthaz pour l'alimentation des animaux de compagnie de nos usagers.

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

En février 2023, le CAARUD a réalisé l'élection des représentants de ses usagers.
À la sortie de la crise sanitaire, nous avons souhaité que le CAARUD puisse reprendre le cours de ce qui avait été mis en place en amont de celle-ci, mais également réfléchir à d'autres projets, et la représentation des usagers nous était indispensable dans n os réflexions.

Deux personnes ont été élues et des réunions trimestrielles ont été organisées sous forme de groupe de parole, avec la présence de l'équipe des professionnels du CAARUD, ainsi que toutes personnes usagères du CAARUD souhaitant y participer.
À la suite de ces moments, nous proposons un repas partagé.

LA BOÎTE À IDÉES

La boîte à idées a été remise en service. Les propositions sont régulièrement étudiées lors de notre réunion d'équipe. C'est à la suite de cela que, par exemple, nous avons pu organiser une journée conviviale en extérieur au mois d'août. Cette sortie était une journée de détente autour d'une partie de pêche, de pétanque et de divers jeux en profitant d'un barbecue.

Par ailleurs, une journée Escape Game a été organisée en décembre, mais n'a pas pu se concrétiser le jour J faute d'usagers présents. Cela renvoie à la réalité du travail en CAARUD avec une temporalité courte pour les usagers et des réalités de consommation qui rappellent, si l'on devait l'oublier, que le rythme est avant tout celui des usagers.
Cela ne peut que conforter une certaine humilité vis-à-vis de la dynamique de changement espérée, mais surtout nous conforter dans la nécessité de laisser l'usager au centre de son projet d'accompagnement. De cette acceptation inconditionnelle dépend la relation de confiance.

Enfin, plusieurs retours ont été faits sur le temps d'ouverture « BOOTIK » qui n'était pas suffisant. Après étude de faisabilité et en accord avec les équipes du CSAPA, il a été décidé d'une ouverture supplémentaire, le mercredi matin de 11 à 13h.
Cela offre donc 3 demi-journées d'ouverture « BOOTIK » par semaine.

LES PERSPECTIVES

- Déménagement du CAARUD dans les nouveaux locaux au centre-ville
- Définition d'une nouvelle stratégie d'intervention sur le Chablais
- Mise en place de l'activité TROD « Hors les murs »
- Travail et déploiement de la Pair-Aidance (mise en place des ateliers basage)
- Mise en oeuvre des fiches actions du Projet d'Établissement.
- Renouvellement des représentants des usagers
- Collecte de produits dans le cadre du programme SINTES et analyse de produits
- Poursuite d'intervention commune avec le CSAPA Thylac d'Annecy sur le festif

TAPAJ.org FRANCE

François BROUXEL, travailleur social

TAPAJ, TRAVAIL ALTERNATIF PAYÉ À LA JOURNÉE

Le Travail Alternatif Payé À la Journée est une innovation médico-sociale soutenue par l'État qui en accompagne sa couverture nationale. TAPAJ permet aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives via un accompagnement global (médico-psycho-social) et une activité professionnelle payée à la journée ne les engageant pas immédiatement sur la durée.

TAPAJ en tant qu'alternative à un environnement défavorable (mendicité, assistanat, larcin, actes de délinquance ou de prostitutions…) est le premier marchepied vers les dispositifs de droit commun.

L'association APRETO, via le CAARUD, est porteur du dispositif TAPAJ Annemasse.
En 2023 plusieurs plateaux ont été réalisés afin d'intégrer ce dispositif dans le paysage annemassien.

Un travailleur social a été embauché à 50% sur le dispositif afin de permettre de le faire évoluer et de trouver de nouveaux partenaires. Malheureusement le non-renouvellement du financement de ce poste nous amène à mettre en suspend cette activité pour 2024.

Les différents types de plateaux réalisés :

- Déménagement de bureaux
- Aménagement de bureaux
- Inventaire
- Nettoyage

18 partenaires rencontrés
16 plateaux de travail 8 jeunes mobilisés

appart 74

Nathalie BESSON, éducatrice spécialisée
Rosalie DRUON, éducatrice spécialisée
Agnès GRISEY, infirmière
Oualid BENSAID, psychologue

L'équipe de l'Appart'74 accompagne socialement et psychologiquement des personnes à risque ou en situation de prostitution et/ou victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle

LES OBJECTIFS DE L'APPART'74

Identifier et accompagner des personnes en risques ou en situation de prostitution et/ou victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle

Sensibiliser / Former les acteurs locaux à la problématique de la prostitution et de la traite des êtres humains

L'APRETO est l'association agréée pour encadrer des Parcours de Sortie de Prostitution

Cette année 2023 est très intense pour l'équipe de l'Appart'74. En effet, le nombre de personnes en situation de prostitution connait une importante augmentation sur notre territoire, notamment de très jeunes femmes.

Nous essayons de maintenir notre cap et nos missions tout en faisant face à une recrudescence de demandes et des accompagnements de plus en plus complexes.

Nous poursuivons nos réflexions et nos actions autour de l'hébergement, du bien-être et de la santé, de la prévention dans les établissements scolaires, du projet concernant la prostitution des mineurs, et sans oublier, bien sûr, l'accompagnement social, sanitaire, éducatif et psychologique des personnes constituant notre file active.

Nos actions

- Aller vers (phoning, maraudes...).
- Permanences physiques.
- Permanence au CeGIDD de Saint-Julien-en-Genevois (2e mercredi de chaque mois).
- Permanence à l'Accueil de Jour l'escale (1er lundi de chaque mois) jusqu'au mois de juillet 2023.
- Recherche/action sur la prostitution des mineurs.
- Suivi des hébergements (nous avons 2 places pour les personnes en PSP et une pour une femme ex-prostituée en grande précarité).
- Collaborations régulières avec les différents acteurs sociaux du territoire (Léman Santé Sexualité, CEGIDD, Tremplin, l'Escale, Greta lac, CPEF, Espaces femmes etc.).
- Elaboration et mis en place du projet "Bien-être" ciblé sur la restauration de l'estime de soi et la réappropriation de son corps avec l'intervention d'une socio-esthéticienne et de l'association "Se revêtir" pour le relooking vestimentaire.
- Distribution de matériel et de réduction des risques liés aux pratiques sexuelles.
- Présentation de 3 nouveaux dossiers pour la commission départementale de lutte contre le proxénétisme, la prostitution et la traite des êtres humains. Les 3 ont été acceptés, ce qui nous amène aujourd'hui à 6 le nombre de Parcours de Sortie de la Prostitution suivis par notre service.

Nous avons décidé, depuis la fin de l'année 2022 et durant toute l'année 2023, de mettre l'accent sur le bien-être physique, psychique et la réappropriation du corps. pour cela, nous programmons des interventions :

- D'une socio-esthéticienne, qui anime des ateliers collectifs et/ou prodigue des soins individuels.
- De l'infirmière du dispositif qui accompagne les femmes vers le soin, les dépistages et autres problématiques de santé, et qui propose massages et conseils nutritionnels.
- Du psychologue qui engage des suivis thérapeutiques pour les bénéficiaires de l'Appart'74.

L'accompagnement psychologique

Dans le cadre d'une demande de soutien et d'accompagnement de l'équipe de l'Appart'74 et des bénéficiaires de ce dispositif, soit au niveau de la réflexion aux différentes modalités d'accompagnement, soit au niveau de la prise en charge psychothérapeutique, une permanence mensuelle dans les locaux de Gaillard a été mise en place.

L'action porte sur :

- Un temps de réflexion autour des problématiques rencontrées au quotidien et surtout pour favoriser la parole et les échanges autour des différentes situations rencontrées.
- Un temps d'accueil et de rencontre des bénéficiaires de ce dispositif.

L'objectif de cet accompagnement est d'écouter et de libérer la parole dans un climat de bienveillance, de confiance, d'authenticité, d'empathie et de sécurité.

Cet espace de travail thérapeutique permet de lever le voile sur les mécanismes fonctionnels inconscients liés aux symptômes dissociatifs.
En dépistant les troubles psychotraumatiques (troubles de l'humeur, troubles anxieux généralisés, addictions, troubles du comportement alimentaire et sexuel, trouble de la personnalité), on permet à la personne accompagnée de se reconnaître comme victime et d'accepter d'avoir des symptômes.

40 personnes ont pu bénéficier de ce temps d'écoute et de soutien

Prendre en charge, ces problématiques traumatiques, soit au niveau de la compréhension des différents mécanismes en jeu, soit par l'intermédiaire des thérapies spécifiques, constitue un élément central du travail d'accompagnement du dispositif de l'Appart 74.

Les chiffres clés

67
personnes suivies
en 2023

98%
sont des femmes
(4 hommes et
2 transgenres)

La file active de l'appart'74 s'élève à 66 personnes, 60 femmes, 4 hommes et 2 personnes transgenres, dont 37 situations nécessitent un suivi régulier et intensif.
La difficulté principale se trouve dans l'accès au logement.

Nous sommes confrontées quotidiennement à l'absence de places en hébergement et à l'impossibilité d'accéder au logement dans le privé. De plus, l'accueil en hébergement mixte est rarement accepté par les personnes accompagnées.
Elles trouvent alors des solutions alternatives, très inconfortables, souvent dangereuses , ou en échange de service.

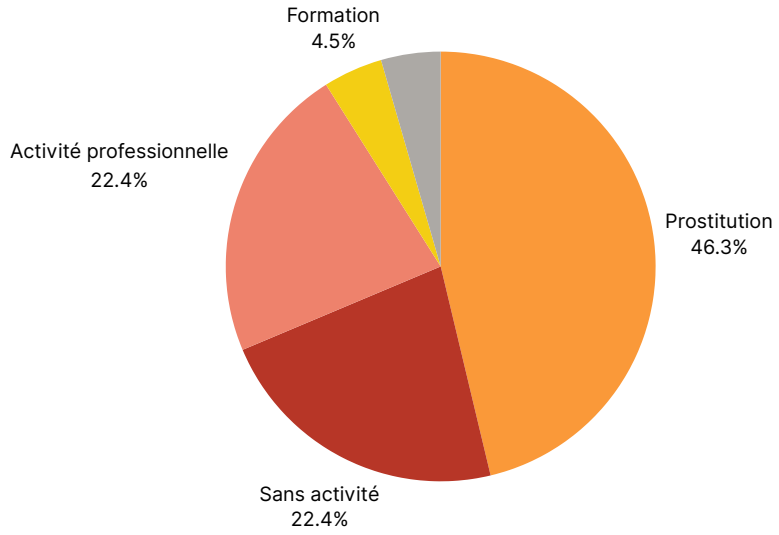

Répartition par activité professionnelle

Les personnes que nous accueillons au sein du service Appart'74, ou que nous rencontrons lors de nos maraudes, avouent volontiers que, s'il leur était possible de faire autrement, elles le feraient sans hésitation mais, l'absence de logement, une situation irrégulière sur le territoire et donc un risque de précarité encore plus important, mettent à mal leurs motivations.

Elles expriment relativement facilement leurs difficultés, la violence au quotidien, un état d'anxiété perpétuelle et une somatisation importante, et pourtant ne voyant pas d'autre alternative possible, elles se résignent et « souffrent » en silence.

Néanmoins l'Appart'74 est devenu un repère stable où elles sont accueillies, écoutées, accompagnées et soutenues dans toutes leurs démarches.

Les origines géographiques

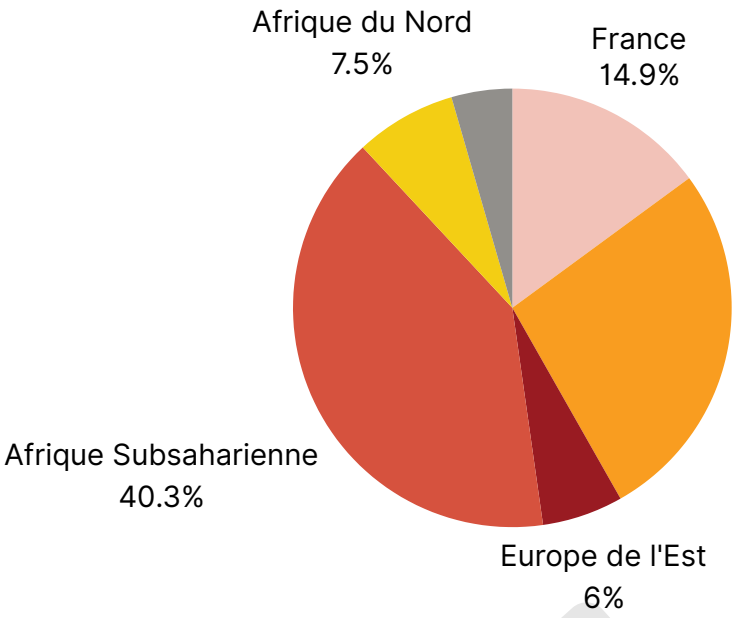

Le logement

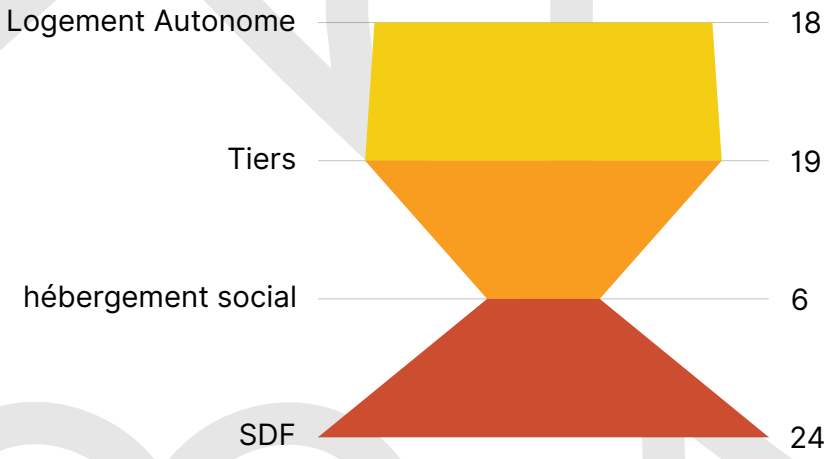

L'importance du logement impacte fortement notre accompagnement des femmes qui le désirent vers une réinsertion.
En effet, une entrée dans le milieu du travail ordinaire, ou même en formation n'est pas envisageable lorsqu'un toit n'est pas assuré.
Nos partenaires, et notamment le SIAO, sont confrontés aux mêmes contraintes et restrictions.

Le besoin est considérable. Nous sommes en construction d'un partenariat de proximité avec les offices HLM et la maison de l'habitat d'Annemasse.
Ce partenariat nous permettrait de voir les dossiers de demande de logement social des personnes que nous accompagnons traités en priorité.

Au regard de cette pénurie de logements, et d'hébergement, il nous est difficile d'instruire de nouveaux dossiers de Parcours de Sortie de Prostitution (PSP) car il est quasi-impossible d'aider une personne à sortir du système prostitutionnel en ne lui proposant pas de solution d'hébergement.

L'accompagnement à la santé

Cette année encore, nous avons privilégié les accompagnements vers les dispositifs de soins et les suivis gynécologiques pour la quasi-totalité de notre file active.
Le renfort d'un temps d'infirmière nous a grandement aidés.

La permanence dédiée aux travailleurs du sexe s'est encore tenue en 2023, tous les 2e mercredis du mois, au CeGIDD de l'Hôpital Annecy-Genevois (CHANGE) sur le site de Saint-Julien-en-Genevois.

L'étroite collaboration avec le CeGIDD et les PASS des hôpitaux du secteur nous sont très précieuses, notamment quant à la rapidité des réponses et des prises en charge.

Couverture santé

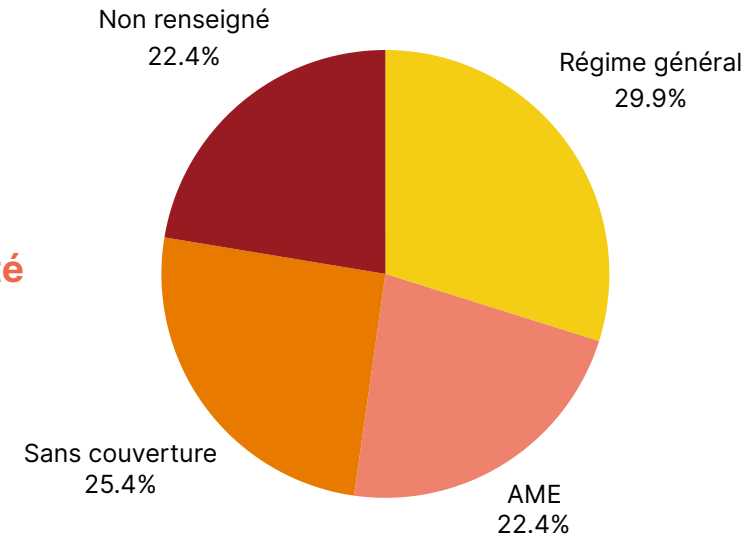

Aller Vers ...

Durant l'année 2023, nous n'avons pas eu de nouveau contact grâce aux maraudes physiques.

Les femmes qui étaient présentes sur les bords de route notamment entre le Pas de l'Echelle et Annecy ne sont là que très épisodiquement et elles sont bien moins nombreuses.
Néanmoins nous avons pu observer une recrudescence de femmes très vulnérables sans domicile fixe sur l'agglomération d'Annemasse.

Ce constat est partagé par l'accueil de jour l'Escale. Ces femmes ne se rendent pas sur les lieux d'accueil habituels, car la présence d'un trop grand nombre d'hommes les insécurise. Elles disent préférer rester à "la rue".

Prévention / Sensibilisation

Dans le cadre de nos missions de prévention et de sensibilisation, nous avons, durant l'année 2023, été sollicités autour de différentes actions :

- Distribution de matériel aux travailleuses du sexe.
- Intervention de prévention des conduites sexuelles à risque auprès des classes de 3e dans l'établissement scolaire privée Saint-François (Juvéna).
- Participation à différents colloques et événements où nous avons pu consolider nos partenariats et alimenter la connaissance du phénomène prostitutionnel.
- Sensibilisation auprès des futurs éducateurs en 3e année de formation à l'ENSEIS d'Annecy autour de la prostitution (mineurs et majeurs).
- Comme abordé à plusieurs reprises depuis 2021, nous avons activement participé à une recherche/action concernant la prostitution des mineurs sur le territoire du Genevois. En 2023 nous continuons de participer aux divers groupes ressources et comités de pilotage afin de créer une réponse adaptée au public jeune.
- Les observations et les actions que nous menons sur le public adulte nous permettent d'être efficientes sur le repérage des conduites potentiellement à risques des plus jeunes et notamment des mineurs.

« La prostitution est une violence, c'est un combat pour la dignité que nous menons »

Bien-être

L'atelier Bien-être s'est poursuivi en 2023 pour :

Se réapproprier son corps et en prendre soin

Renouer les liens avec son esprit

Reprendre confiance en soi et en son image

Restaurer l'estime de soi

Ouvrir d'autres chemins possibles

Maïté, notre socio-esthéticienne a pratiqué 40 soins auprès de 23 personnes

Nous avons également organisé une sortie aux thermes de Saint-Gervais

Perspectives 2024

L'activité de cette année 2023 a été intense et promet une année 2024 dans le même ton.

L'Appart'74 est de plus en plus sollicité dans les diverses actions menées en faveur des femmes. Nous demeurons vigilantes à prioriser nos interventions, car notre petite équipe n'a pas la capacité de répondre à toutes les demandes.
De plus nous avons dû faire face, le premier semestre 2023, à une augmentation de l'accueil de femmes très jeunes (18-21 ans) présentant des parcours d'errance et des situations personnelles très complexes et traumatiques.

Il est important pour nous de signifier ici que l'ensemble des perspectives, et projets fixés en 2023, ont été honorés

Perspective n°1 Maintien des présentations et des suivis des dossiers Parcours de Sortie de Prostitution (PSP). Nous avons présenté 2 dossiers PSP en cette année 2023.

Perspective n°2 Pérennisation et poursuite du projet "Bien-être".

Perspective n°3 Pérennisation et augmentation du temps de psychologue et création d'un groupe de parole

Perspective n°4 Poursuite de notre investissement dans la recherche / action Prostitution des mineurs avec l'objectif de proposer des actions dès 2024

Perspective n°5 Préparation et organisation d'un colloque "Prostitution" dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes.

Perspective n°6 Création de réponses en termes de logement et d'hébergement.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS POUR L'ASSSOCIATION APRETO EN 2023

VISITE DES ÉLUS ET REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Madame Virginie Duby-Muller, Députée de la Haute-Savoie, accompagnée de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, de Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois, de Monsieur le Président de l'Agglomération d'Annemasse et de Monsieur le Maire de la ville d'Annemasse, ont visité nos locaux le 14.04.2023.

ARTICLES DE PRESSE

L'association APRETO a été mise à l'honneur lors de trois articles parus dans le Dauphiné Libéré, en 2023, que ce soit pour son action auprès des personnes dépendantes, comme pour son action au service des personnes en situation de prostitution ou victimes de traite des êtres humains.

ACQUISITION DE LOCAUX

L'association APRETO a signé un compromis de vente, le 20 novembre 2023, pour des locaux situé en plein centre ville d'Annemasse.
Ces locaux vont accueillir le CAARUD en 2024, et notre futur programme de méthadone à bas seuil d'exigence, début 2025.
L'acte d'achat définitif a eu lieu le 20 février 2024.

REMERCIEMENTS

- L'Agence Régionale de Santé et sa Délégation Territoriale Départementale.
- L'Etat via la Préfecture, la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et de la Solidarité, la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et le Service des Droits des Femmes et de l'Egalité entre les femmes et les hommes.
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- La Communauté d'Agglomérations Annemassienne et des Voirons, dénommée Annemasse Agglo, composée de douze communes : Ambilly, Annemasse, Etrembières, Gaillard, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand ; Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues.
- Le Conseil Département, le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité.
- Les villes de Thonon-les-Bains, Evian-les-Bains, Publier, Maxilly-sur-Léman, Orcier, Sciez, Douvaine ; Bonneville, Cluses, La Roche-sur-Foron, Marignier, Marnaz, Saint-Pierre-en-Faucigny ; Thyez, Vougy, Magland, Le Petit Bornand ; Saint-Julien-en-Genevois, Reignier, Fillinges, Nangy...
- Les services sociaux municipaux et départementaux.
- Les centres hospitaliers généraux et spécialisés.
- Les centres médico-psychologiques et sociaux.
- Les médecins généralistes et hospitaliers, les pharmaciens, psychologues, infirmiers.
- La Maison d'Arrêt de Bonneville.
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Haute-Savoie.
- Les institutions judiciaires.
- L'association Première Ligne à Genève.
- La Maison des Adolescents « Rouge Cargo ».
- La Maison Intergénérationnelle de l'Enfance et de la Famille (MIEF).
- La Mission Locale d'Annemasse.

- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Savoie.
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie.
- L'association OPPELIA.
- La Fédération des Œuvres Laïques.
- L'Association Addictions France (AAF).
- L'association La Passerelle.
- L'accueil de jour l'Escale.
- L'association ADOMA.
- L'association Trait d'Union.
- Le CHRS la Maison Coluche.
- L'association Vape du Cœur.
- L'association Intermédiaire Trait d'Union.
- L'association Les Brigades Vertes du Léman.
- L'association ARIES.
- Les Associations de prévention spécialisée, d'insertion sociale et professionnelle.
- Les établissements scolaires (collèges et lycées).
- Et bien d'autres associations et institutions partenaires…

Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
61 rue du Château Rouge - BP 245 - 74106 Annemasse cedex
Tél : 04 50 38 23 81
Mél : contact@apreto.fr - www.apreto.fr

Pôle hébergement
Tél : 06 08 72 28 75 - 06 42 93 53 33

Pôle prévention/formation
Tél : 06 37 75 37 25 - 06 42 74 67 05

Actions transfrontalières - Salle de Consommation à Moindre Risque « QUAI 9 »
Genève
Tél : 07 87 80 23 29

Consultation avancée en addictologie - Maison d'Arrêt - Bonneville
Tél : 06 85 62 34 17 - 04 50 82 32 36

Consultation avancée en addictologie - CHRS La Passerelle -Thonon-les-Bains
Tél : 07 85 56 42 85

Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)
Vétraz-Monthoux : 04 50 95 09 59
Saint-Julien-en-Genevois : 06 45 60 98 51

Service Médiation / Prévention / Quartiers - Annemasse Agglomération
Tél : 06 89 61 23 90

Appart'74
16 rue de Vallard - Bât. B1 - 74 240 Gaillard
Tél : 06 40 17 55 81 - 06 47 81 89 28 - 09 81 37 89 11
Mél : contact@appart74.fr – www.appart74.fr

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)
61 rue du Château Rouge - BP 245 - 74106 Annemasse cedex
Tél : 06 77 16 90 12
Mél : fil.rouge@apreto.fr - www.apreto.fr

apreto